

# Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 44 22  
et toutes les agences de PUBLICITAS S.A.

**TARIF DE LA PUBLICITÉ**  
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.  
Réclames . . . . . 40 ct. le mm.  
Mortuaires . . . . . 30 ct. le mm.  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

## VALAISAN

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902  
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel . . . . .	32.—	16.50	9.—
Avec Bulletin officiel . . . . .	40.—	21.—	11.50
Etranger : Demander le tarif			

REDACTION ET ABONNEMENTS :  
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61-62  
Sion » (027) 2 31 51-52  
Martigny » (026) 6 18 86 C c. p. II 274

### Les deux balances

Pas plus qu'un simple particulier ne peut pendant longtemps dépenser plus qu'il ne gagne, un pays ne peut — sans s'appauvrir rapidement — entretenir des rapports économiques avec l'étranger qui seraient caractérisés par des sorties de devises supérieures aux entrées. C'est pourtant ce qui arrive à la Suisse dans son commerce extérieur. Comment se fait-il donc que notre pays reste néanmoins aussi prospère ? Cela provient du fait qu'outre le commerce — lequel consiste en un échange de marchandises — nous avons d'autres rapports économiques avec le monde extérieur.

#### La balance commerciale

La Suisse doit importer une partie de ses denrées alimentaires, des biens de consommation, divers biens d'équipement et la presque totalité des matières premières indispensables à l'industrie. Elle exporte par contre une importante proportion de sa production industrielle. Le rapport entre les importations et les exportations de marchandises représente la balance commerciale.

Malgré l'intense activité de ses industries exportatrices, la balance commerciale de la Suisse est toujours déficitaire, exception faite de rares périodes comme les deux grandes guerres, durant lesquelles nos importations avaient fortement décliné, par la force des choses.

Est-ce un paradoxe ? Toujours est-il que le déficit de la balance commerciale augmente en période de grande prospérité. Cela s'explique par le fait que l'industrie utilise alors de plus grandes quantités de matières de base, et aussi parce que la prospérité accroît le pouvoir d'achat de la population, d'où une augmentation des importations de biens de consommation.

L'industrie automobile est sans doute l'exemple le plus typique de ce phénomène : il est en effet évident que les importations de véhicules à moteur évoluent en fonction directe du pouvoir d'achat. Le même phénomène se reproduit à un moindre degré dans maints autres secteurs.

C'est pourquoi, l'on a vu le déficit de la balance commerciale diminuer quelque peu pendant la récession de 1958, mais augmenter derechef dès la reprise des affaires. Après avoir culminé à 1733 millions de francs en 1957, il n'a été que de 686 millions en 1958, pour remonter à 994 millions en 1959. Les résultats du premier semestre de 1960 montrent que l'écart entre importations et exportations a continué à augmenter au cours de ces derniers mois.

#### La balance des revenus

Pourtant la Suisse ne s'appauvrit pas. Bien au contraire. Cela provient — comme nous l'avons vu plus haut — de ce que nous entretenons en plus des relations commerciales avec l'étran-

ger, d'autres rapports économiques comme les échanges de services et les mouvements de capitaux. Si l'on tient compte de l'ensemble de ces rapports — échanges commerciaux, échanges de services, mouvements de capitaux — nous obtenons la balance des revenus, laquelle est presque toujours bénéficiaire. Depuis 1952, elle n'a en effet été déficitaire qu'en 1957 (—195 millions) alors que les autres années ont enregistré d'importants bénéfices.

Les postes de la balance des revenus qui corrigent ou atténuent le déficit de la balance commerciale sont communément appelés les exportations invisibles. En 1959, parallèlement à un déficit du commerce extérieur de 1019 millions, à un déficit de 20 millions des relations postales, télégraphiques et téléphoniques avec l'étranger et à un déficit de 20 millions également du poste « services divers, produits du travail, subventions, donations », nous avons enregistré des bénéfices de 845 millions pour le tourisme, de 605 millions pour le revenu des capitaux, de 100 millions pour les assurances, de 120 millions pour les opérations de commerce en transit, de 147 millions pour le transport des marchandises.

Pendant longtemps, l'énergie électrique a également été un poste actif de la balance des revenus ; en 1959, exportations et importations de courant se sont équilibrées car nous avons dû importer pour 89 millions de francs de courant, contre 71 en 1958 ; le faible débit des cours d'eau nous a en effet

obligés à importer davantage d'énergie que les années précédentes.

Le remarquable essor du tourisme nous a valu en 1959 pour 1420 millions de recettes contre 1285 millions en 1958. D'où un bénéfice de 845 millions en 1959 contre 770 millions en 1958, bien que les Suisses aient davantage dépensé pour leurs voyages à l'étranger (575 millions en 1959 contre 515 millions en 1958).

Le bénéfice du revenu des capitaux a augmenté de 50 millions de 1958 à 1959 du fait de hausses du taux de l'intérêt sur les places étrangères, d'exportations accrues de capitaux, de placements considérables à court terme à l'étranger et de bénéfices accrus de nombreuses sociétés étrangères.

Les sociétés suisses d'assurances ont enfin pu augmenter leurs opérations à l'étranger, en dépit du renforcement de la concurrence.

Ces quelques données nous montrent l'importance que revêtent les exportations invisibles pour l'économie helvétique. Elles sont une condition essentielle de notre prospérité. Les opérations financières avec l'étranger — souvent en butte à des critiques — représentent notamment un important élément actif de notre balance des revenus. Il n'est pas exagéré d'affirmer que nos exportations invisibles sont le correctif nécessaire de la pauvreté naturelle du pays, laquelle nous vaut les déficits répétés de la balance commerciale.

M. d'A.

Depuis nombre d'années, notre journal a relevé les inconvénients que le passage de la frontière à Saint-Gingolph procure tant aux usagers de la route qu'aux douaniers (suisses et français) et à notre police cantonale. Cette photo a été prise dimanche 20 août à 15 h. 30. Elle démontre bien que ce passage frontalier, extrêmement fréquenté à toutes les époques de l'année, mérite qu'on trouve une solution sans plus attendre.

On nous dit que des projets, et cela depuis une bonne dizaine d'années, sont étudiés afin de rendre plus fluide la circulation à la frontière de Saint-Gingolph.

Les colonnes motorisées sont devenues d'une telle densité en ce point resserré (la route est entre la montagne et le lac) de la frontière, que le poste de douane de Saint-Gingolph serait le plus important au point de vue trafic du Ve arrondissement des douanes.

On doit sans plus tarder, créer une seconde route avec poste de douane pour faire face à l'accroissement de la circulation qui ira toujours en crescendo.

Hier dimanche 20 août, à 15 h. 45, une colonne de voitures dont la queue s'arrêtait au Fenadet (soit près de 2 kilomètres) attendait patiemment d'avancer mètre par mètre toutes les 30 secondes.

On assiste, tous les samedis et dimanches, ainsi que les jours de fête et plusieurs fois dans la semaine à d'invasibles embouteillages, comme le montre notre photo. Encore, si il n'y avait que des voitures automobiles. Mais il y a les piétons, les cyclistes et motocyclistes sans compter les énormes cars de touristes.

On se demande si, en haut lieu, on ne pense pas que c'est un phénomène exceptionnel et que cela n'est que passager. Mais depuis 10 ans, il semblerait que l'on aurait déjà dû envisager une solution et la mettre en pratique.

Qu'attend-on pour réaliser cette deuxième route ? Que le nombre des véhicules franchissant la frontière journalièrement passe à 20.000 ?

(Suite en page 2)

### L'oléoduc ne passera pas à Berne

La presse vient d'annoncer que la société italienne Oleodotti Internazionale, faisant partie du groupe ENI, dirigé par M. Enrico Mattei, vient de conclure un accord avec le canton du Tessin pour le passage du pipe-line vers l'Allemagne.

L'oléoduc devant se diriger vers Munich passera ainsi au travers du canton du Tessin, des Grisons, du Lichtenstein et de l'Autriche. Il entrera au Tessin à Ponte-Tresa, suivra son chemin par la vallée de la Mesolcina et le San Bernardino dans les Grisons. Il empruntera le territoire du Lichtenstein pour arriver à Munich.

La convention avec l'Etat du Tessin a été paraphée au San Bernardino en présence des dirigeants de l'ENI, des représentants du Tessin, des Grisons, du Lichtenstein, de l'Autriche et de l'Allemagne fédérale.

Ce qui est délicat pour nous, c'est que le canton du Tessin s'est réservé le droit d'obtenir de l'oléoduc certaines quantités de pétrole en vue de créer une industrie de transformation.

L'opération conduit donc à ce qu'on avait toujours craint, c'est-à-dire à une concurrence sérieuse pour le projet de Collombey-Aigle. Si les dirigeants de l'ENI en sont arrivés à prévoir deux pipe-lines, l'un par le Tessin et les Grisons et l'autre n'aboutissant qu'à Collombey-Aigle, cela est dû à la résistance incompréhensible des autorités bernoises au passage du pipe-line par le canton de Berne.

On comprend que Mattei n'ait pas voulu attendre indéfiniment une décision, qui pourrait être favorable à la suite de la loi qui est prévue sur les pipe-lines. La concurrence internationale entre les grandes compagnies pétrolières est telle que c'est la plus rapide qui gagnera la partie. Etant donné les projets d'autres sociétés de conduire le pétrole en Allemagne, de la région de Cologne vers Munich, Mattei ne pouvait pas se laisser gagner de vitesse.

Ainsi en voulant sauvegarder les intérêts du Lötschberg, qui transporte aujourd'hui des quantités de produits pétroliers vers la Suisse du nord, l'attitude de Berne a conduit à un résultat déplorable. En effet, si le pétrole est acheminé par les cantons du Tessin et des Grisons, il sera détourné du Lötschberg. On sait que la Lonza a prévu de gros investissements dans la pétrochimie, ce qui aurait fatalement augmenté le tonnage de ses transports au travers du Lötschberg. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Il est trop tôt pour y

répondre. Toujours est-il que si des produits pétroliers devaient être transformés au Tessin et aux Grisons, cela ne laisserait pas de faire une concurrence sérieuse aux projets de la Lonza. On ne peut que déplorer une fois de plus le manque d'esprit confédéral de nos voisins du nord, puisque leur résistance opiniâtre au passage du pipe-line ne sera pas seulement préjudiciable à la Suisse romande, mais précisément à la ligne du Lötschberg qu'ils prétendent défendre.

Selon les déclarations des dirigeants des Raffineries du Rhône, les projets d'oléoduc Gènes-Collombey et de raffinerie à Collombey ne seront pas modifiés par les accords passés entre l'ENI et les cantons des Grisons et du Tessin. Cependant le pipe-line s'arrêtera à Collombey. La raffinerie sera construite comme prévue, mais il est évident que la rentabilité sera moins favorable. En effet, au lieu de transporter quelque 9 millions de tonnes de pétrole, le pipe-line en transportera 2 1/2 à 3 millions jusqu'à Collombey, ce qui renchérra les transports.

Heureusement qu'en dépit de toutes les difficultés les projets des Raffineries du Rhône sont en bonne voie : le tracé du pipe-line est commencé à partir du tunnel du Grand Saint-Bernard ; en outre, d'importants travaux ont déjà été exécutés pour la raffinerie à Collombey. La construction des réservoirs à benzène est commencée ; l'ensemble du réseau routier de la région est en train d'être goudronné ; et les ordres sont passés pour la construction des installations de raffinage elles-mêmes.

Quant à nous, il ne nous reste qu'à féliciter les dirigeants des raffineries du Rhône pour la ténacité avec laquelle ils mènent le projet. Très prochainement, le capital social sera augmenté de manière à permettre le financement des installations.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour répéter à nouveau que les raffineries s'installeront à Collombey, tandis que la centrale thermique électrique ira à Aigle. Il est logique que le siège social et le centre administratif des raffineries soient en Valais, alors que le siège social et le centre administratif de la centrale thermique électrique soient au canton de Vaud. Que les Valaisans ne prennent donc pas trop ombrage si la presse suisse romande continue de parler de la raffinerie d'Aigle. L'important pour nous est que la raffinerie se construise actuellement à Collombey.

Henri Roh

### Le passage de la frontière à St-Gingolph ou infernal et constant embouteillage



Cette photo a été prise dimanche 20 août à 15 h 30, de la douane française. Elle n'est pas le fait d'un instant seulement. Cette situation est constante pendant l'été et, même les jours de pluie n'empêchent pas ces embouteillages monstres que douaniers et policiers (suisses et français) s'efforcent de réduire au minimum. Il faudra, et ceci sans tarder, que des projets, on passe à leur réalisation. (Photo Cg. - Nouvelliste)

### Heures valaisannes

#### Venus un jour du sud

Ils sont arrivés chez nous un jour de printemps, peu après la guerre, ces hommes secs et basanés, ces femmes aux fortes chevilles. Leurs valises ventrues, fermées à grand renfort de ficelles, se posaient, lasses, sur nos quais de gare.

Sur des terres encore moins pauvres que les leurs, ils ont appris les plus humbles de nos travaux, les plus simples de nos mots. Et le soir, pour effacer la distance et le temps, ils ont chanté d'aigres, d'allégres ritournelles, quitte à passer pour gens bruyants auprès de ceux qui comme nous ne chantent qu'à l'église.

Acceptant sur les hauts chantiers des risques auxquels notre prudence montagnarde se refusait, ils vinrent à chaque printemps, maçons par héritage, dresser vers le ciel, entre les deux lèvres d'un goulet, d'interminables, de pesantes murailles. A côté des Jules, Jean-Pierre, Jérémie, Gustave, combien furent-ils de Giovanni, de Giacomo, de Battista, à s'inscrire sur les fiches

d'hôpital parce que là-haut une machine était soudain devenue folle, parce qu'une pierre descellée par le soleil avait brusquement dévalé la pente ? Venus des plaines basses du Po, des bords de l'Adriatique ou de la Tyrrhénienne, exposés un jour aux rigueurs démesurées des hautes solitudes, « au-dessus de la limite des forêts »...

Tout cela pour que prospère une lointaine et croissante famille, pour l'abriller enfin sous ce toit de tuiles à quatre pans vers où monte la treille. Pour avoir place au soleil sur cette sèche colline où jamais ne battra le vent rongeur des neiges, où le tremble argenté fait cliqueter ses feuilles au plus tiède mouvement de l'air.

Choses chaudes au cœur qu'ils ont attendues avec patience, rêvées tout haut, chantées comme pour les apprivoiser, glissant dans nos rues de villages un air léger d'Italie.

Arrêze

## Le passage de la frontière à St-Gingolph ou infernal et constant embouteillage

(Suite de la page 1)

Ce n'est, en tous cas, pas une propagande touristique d'abord et ensuite un moyen de propagande... routière. En Suisse, on calcule, soupèse, examine, tergiverse tellement, que la réalisation d'un projet se fait avec 20 ans de retard et tous les inconvénients que cela comporte sans compter que lorsque ce projet est réalisé il est déjà dépassé par les événements.

### LA DEUXIEME ROUTE

On sait qu'en Valais on espérait que Berne classerait la route Saint-Gingolph-Saint-Maurice dans les artères nationales, afin de bénéficier d'une aide importante de la Confédération. Mais il n'en est rien, puisque cette route a été reconnue « principale ». L'Etat du Valais pourra tout de même compter sur un subside de 50 p. 100 de la Confédération.

On nous a dit que le projet prévoyant le passage de la nouvelle route, en porte-à-faux sur le lac, serait très coûteux étant donnée la nature du sous-sol lacustre. On sait que plusieurs projets ont été étudiés pour cette route. Du côté français on est prêt. Il semblerait donc que les techniciens et ingénieurs (Suisses et Français) devraient s'entendre et proposer une variante qui recueille tous les suffrages et les... subsides.

### CONTROLE DOUANIER

Les avis sont partagés sur le contrôle douanier à effectuer tant par les Français que par les Suisses. Les uns voudraient un contrôle conjoint et un sens unique: les véhicules venant de Suisse passeraient par la route actuelle, tandis que ceux y pénétrant, em-

prunteraient la nouvelle route. Quant aux Suisses, dont l'effectif est de beaucoup inférieur à celui de leurs collègues français, ils pensent à un contrôle semblable à celui existant actuellement.

Mais qu'importe le genre de contrôle douanier qui sera admis. L'essentiel n'est-il pas qu'une seconde route se construise afin que l'automobiliste se rendant en France ou y retournant, n'ait pas à attendre jusqu'à 1 h. 30 minutes pour franchir les 2 km. 700 qui le séparent du passage à niveau du Fenatet de la frontière.

### QUAND IL Y A DES FETES

Cette circulation déjà très pénible, en temps normal, est rendue encore plus difficile lorsqu'une manifestation se déroule soit sur le village français, soit sur le village suisse. C'est ainsi que hier, dimanche, comme la veille au soir, alors que la « Nouba » du 1er RTM défilait dans les rues, la circulation fut arrêtée pendant plus d'un quart d'heure, ce qui augmenta la longueur de la file des véhicules à moteur attendant le passage de part et d'autre de la frontière. Là aussi, aucune solution n'est possible si ce n'est celle de ne pas faire de cortège tant qu'une deuxième route n'est pas construite.

De nombreux postes frontières ont été améliorés, mais il semble que celui de Saint-Gingolph, bien qu'il fasse journellement parlé de lui, n'a pas encore trouvé grâce devant les instances compétentes. Est-ce parce qu'il est à l'extrémité du Valais et comme une enlève dans la France? Poser la question ce n'est pas y répondre.

Cg.-Nouvelliste

## Quelques problèmes intéressant les Suisses à l'étranger

résumés par le conseiller fédéral H.-P. Tschudi

Le Conseil fédéral prend soin, chaque année, de déléguer un de ses membres à la Journée des Suisses à l'étranger afin d'apporter à nos compatriotes établis hors du pays le salut de la Suisse et de ses autorités. Chargé de cette mission, M. H.P. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, se dit heureux, samedi dans la salle du Conseil national, d'avoir ainsi l'occasion, au cours de sa première année de magistrature déjà, de prendre contact avec les représentants qualifiés de nos colonies suisses à l'étranger. Les ayant remerciés de tout cœur pour leur fidélité à la patrie, — attachement qui n'est pas si naturel qu'on serait tenté de l'imaginer, — le porte-parole du Conseil fédéral aborda divers problèmes intéressant nos compatriotes et en tout premier lieu celui de la position qu'ils occupent dans notre système d'assurances-sociales. Il rappela que l'A.V.S. s'est placée au service des Suisses à l'étranger en leur permettant de s'assurer à titre volontaire. L'an dernier, les cotisations des quelque 21.000 assurés volontaires se sont montées à 4,41 millions de francs, alors qu'il a été versé à 15.612 Suisses de l'étranger pour environ 16,9 millions de francs de rentes ordinaires et à 8.358 personnes appartenant à la génération transitoire 6,5 millions de francs en chiffre rond de rentes extraordinaires, soit en tout plus de 23 millions de francs suisses.

Avec l'introduction de l'assurance-invalidité, le 1er janvier 1960, la protection des assurés volontaires de l'étranger s'est trouvée automatiquement améliorée. Ils sont maintenant assurés dans les limites fixées par la loi contre les suites de l'invalidité. Les premières demandes d'assurés volontaires de l'étranger tendant à obtenir des prestations de l'assurance-invalidité sont déjà parvenues à Berne. Au cours de la période d'inscription allant de 1948 à 1951, 12 % environ de nos compatriotes de l'étranger se sont assurés volontairement. Depuis lors on a souvent exprimé le vœu dans les colonies que l'on ouvre une fois de plus la porte de l'assurance volontaire, notamment pour les personnes d'un certain âge. C'est là ce qui est fait maintenant, en rapport avec l'introduction de l'assurance-invalidité en 1960. 2.600 Suisses de l'étranger se sont assurés volontairement au cours des six premiers mois de l'année. Normalement, l'adhésion à l'assurance n'est possible que jusqu'à 40 ans révolus.

### SOUTIEN DE L'ETAT

Indépendamment des catastrophes qui ont atteint tels ou tels petits groupes de Suisses à l'étranger, deux guerres et les bouleversements qui en ont résulté ont désorganisé en l'espace d'une génération l'existence de milliers de nos compatriotes à l'étranger. L'idée de compléter le soutien de l'Etat que ces évé-

nements tragiques avaient rendu indispensable par des mesures d'entraide s'est concrétisée, lors de la Journée des Suisses à l'étranger de 1958, par la création d'un Fonds de solidarité sous forme de coopérative. Lorsqu'ils ont 65 ans révolus, les membres ont le droit de demander le remboursement total ou partiel de leurs cotisations. Ainsi, ce fonds constitue d'une part une œuvre de prévoyance contre les coups du sort et représente simultanément un dépôt d'épargne en Suisse. Jusqu'ici, 2.900 membres en chiffre rond ont adhéré au fonds de solidarité. Comme le nombre de nos compatriotes inscrits auprès de nos représentations diplomatiques à l'étranger est d'environ 261.000, on voit que cette œuvre d'entraide n'en est encore qu'à ses débuts. Les soucis de nombreux Suisses de l'étranger au sujet de l'évolution politique de leur pays de résidence et des suites qui peuvent en résulter pour eux montrent combien l'adhésion à ce Fonds est nécessaire. La véritable solidarité exige toutefois que ceux qui habitent des pays stables au point de vue économique adhèrent eux aussi au Fonds. La patrie ne restera pas non plus étrangère à cette œuvre. Aux termes des statuts, la Confédération doit assumer la garantie pour la couverture d'un déficit éventuel.

### DÉFENSE DE LA SUISSE

En ce qui concerne la défense et l'illustration du renom de la Suisse en tant qu'Etat d'ancienne culture, le chef du Département de l'intérieur considère chaque Suisse et Suisseuse de l'étranger comme un collaborateur. Même sans être ni musicien, ni peintre, ni savant, on peut être un intermédiaire pour le rayonnement de la culture de son pays et, à ce titre, un représentant précieux à l'extérieur. Ce disant l'orateur pense

à nos 13 écoles suisses au Chili, en Colombie, en Egypte, en Espagne, en Italie et au Pérou. C'est en 1922 seulement que la Confédération a commencé à accorder son appui à ces écoles, fondées par nos colonies suisses. En 1946, les subventions pour toutes ces écoles ne se montaient encore qu'à 60.000 frs., alors qu'elles se chiffrent cette année à 800.000 frs. Alors que le nombre des écoliers n'était que de 1.418 en 1946 (475 Suisses et 943 étrangers), il a passé à 3.090 à la fin de 1959 (894 Suisses et 2.196 étrangers). Il y a cependant diverses ombres au tableau. En dépit de plusieurs majorations, les salaires des maîtres aux écoles suisses à l'étranger sont en général modiques. Divers bâtiments d'école ne satisfont plus du tout aux exigences. En ce qui a trait aux pensions des maîtres, les Chambres fédérales étudieront lors de leur session d'automne un projet de loi tendant à renforcer la protection accordée.

### LA SUISSE ET L'EUROPE

Parlant du problème le plus important de notre politique extérieure, savoir l'intégration de l'Europe, M. Tschudi rappelle que les heurs et malheurs de l'Europe sont aussi les nôtres. La Suisse approuve le mouvement qui pousse les Etats d'Europe à s'unir. Nous avons montré notre attitude positive en adhérant à la zone de libre échange constituée par sept pays européens. Notre expérience historique nous enseigne qu'une union d'Etats aussi différents que ceux de l'Europe ne peut s'opérer avec succès que sur le fondement du fédéralisme. Ce système garantit aux petits Etats la possibilité de faire entendre leur voix aussi bien que les grands, et les assure que leurs intérêts ne sont pas sacrifiés aux aspirations des grandes puissances.

## Lectures en pantoufles



GIUSEPPE MOTTA par Enrico Celio  
Editions : « A la Braconnière », Neuchâtel.

L'ouvrage de l'ancien conseiller fédéral Enrico CELIO qui vient d'être adapté en français reflète fort bien la vie de celui qui fut un chef au sens le plus profond du terme.

La parfaite connaissance que possède Enrico CELIO de la famille Motta se double d'une facilité de témoignage approfondie.

Nous revoyons Motta et son visage, nous revoyons cette âme de chrétien authentique, nous revoyons dans ce livre le politicien loyal et courageux dont l'opinion clairement exprimée avait du poids.

Enrico CELIO mentionne, avec beaucoup de respect que les relations de Giuseppe Motta reposaient surtout sur une estime mutuelle et solide. Il était fidèle à lui-même, à son idéal de chrétien et à ceux avec lesquels il était lié. Les témoignages rassemblés dans l'ouvrage en font foi.

Émouvante aussi la dédicace du célèbre discours qu'il prononça à Genève contre l'admission de la Russie à la Société des Nations. Sur le texte de son message à l'assemblée réunie à Genève, il écrit à sa femme : « Genève, le 17 février 1934. A ma très chère Agostina, suprême amour et réconfort de ma vie, ce discours que je devrai prononcer cet après-midi et qui est peut-être le plus important et le plus grave que j'aie jamais fait. — G. MOTTA ».

Une fois de plus, nous voyons se confirmer cette grande vérité : l'œuvre de tout homme intelligent dépend en partie de l'appui de son

épouse et du goût de la vie de famille.

L'œuvre généreuse et profonde du conseiller fédéral Giuseppe Motta lui survit et elle demeurera une belle page de notre histoire.

L'esprit pénétrant de Celio et le soin apporté au livre par la Maison d'éditions « A la Braconnière » font de cette lecture un régal.

### Cinéma ETOILE Martigny

Lundi 22 et mardi 23 (En couleurs). — Un drame ardent et passionné : « LA VENGEANCE », avec Raf Vallone et Carmen Sevilla.

Dés mercredi 24. — Française « ATTENDU DANS LA CHATTE SORTI SES GRIFFES ». Un sensationnel film d'espionnage.

## Buck Ryan détective

(Copyright by Cosmopress)



SAPHYR ENREGISTRE LA CONFESSION DE JOHN POWEY CROSS...  
C'EST SUFFISANT POUR CE QUE J'EN VEUX FAIRE!



PARCE QUE JE SUPPOSE QUE VOUS ALLEZ ME FAIRE CHANTER AVEC ÇA, ESPÈCE DE SALE PETITE...



ES-TU ARRIVÉE À TES FINS, SAPHYR?



OUI, NOBBY MERCI. VEUX-TU ME RAMENER À LA ROULOTTE ET DELIVRER CROSS? SIMULE UNE GRANDE SURPRISE EN LE TROUVANT!

Il tend à Carolus L'Information et souligne de son gros doigt une ligne.

« Le carolus est en baisse.

C'est bien vrai, soupire Sa Majesté. C'est rudement vrai. »

XVII

— Crois-tu que je pourrai raconter ça dans mon journal? Ce serait un reportage sensationnel.

— De deux choses l'une, Mortimer: ou j'arrangerai les affaires de la Slavonie et tu diras à tes lecteurs comment je m'y suis pris... Je te nomme mon biographe officiel. Comme Racine pour Louis XIV.

— Et si tu rates? interroge calmement Mortimer en sirotant son whisky.

— Alors tu écriras mes mémoires, et c'est bien le diable si tu ne t'y retrouves pas: les mémoires d'un roi de carreau.

— Well, objecte Glamour, mais mon journal s'impatiente. Je vais finir par me faire balancer. J'ai beau câbler que je suis sur une affaire sensationnelle, ils n'ont pas eu une ligne depuis le couronnement. Tu es complètement sorti de l'actualité, mon petit roi.

Le journaliste américain souffle comme un bœuf au labour. Carolus étend nonchalamment ses longues jambes. La mer calme miroite sous le soleil.

« Je ne voudrais pas violer les secrets d'Etat, mon petit roi, poursuit Glamour, mais es-tu absolument certain de t'occuper activement ici des intérêts de la couronne, en perdant mes derniers dollars à la roulette? Le silence d'Uskub est de mauvais augure.

— J'attends l'arrivée de Puerto Rico.

— Ou celle de Mirka? interroge Glamour en montrant une litho qui s'étale sur le mur.

Monte-Carlo se rôtit au soleil.

« Si encore tu acceptais de soulever le voile de l'anonymat! L'hôtel de Paris te ferait des prix ou le prince de Monaco nous inviterait.

— Je te promets de ne plus jouer à la roulette. Ce soir, je veux essayer ma dernière chance au chemin de fer. »

Glamour soupire. Comment n'être pas séduit, quand on est un robuste Américain réaliste, par la désarmante faiblesse de ce grand gamin dégingandé? Glamour s'est pris pour lui d'une tendresse admirative et inquiète. Les réactions de Carolus, en face de la vie, sont exactement opposées à ce que seraient celles de Glamour, en de semblables circonstances. Il aurait épousé les milliards de Mrs. Cody, pas plus moche qu'une autre à tout prendre, malgré son visage artificiel de poupée de luxe. En se mettant en forme avec une dose suffisante de whisky, on devrait y arriver. Par ailleurs, quand on est roi régnant de Slavonie, on devrait faire autre chose, deux mois après le couronnement, que de boire des whiskies à Monte-Carlo, en compagnie d'un journaliste américain, jovial compagnon, bien sûr, mais natif de Brooklyn. Il semble à Glamour que, s'il était roi, il s'occuperait de son business et ne fréquenterait que des princes.

Carolus a quitté Douchkar avec un maigre paquet de carolus. C'est Glamour qui paie les notes. Depuis que l'avion a été restitué au gouvernement français, il a fallu payer le train et les wagons-lits. La note de la première semaine d'hôtel menace. Sans compter que, dans ce pays, on paie le whisky au prix de l'uranium.

(Copyright by Cosmopress)

(à suivre)



## prince carolus

par Jacques Chabannes 32

— Vous ne savez rien d'elle?

— Si! si! Beaucoup de succès au Brésil! Capacabana. Rentre en France ces jours-ci. Doit chanter Cannes, semaine prochaine. Cannes. Monte-Carlo.

Quelques minutes plus tard, au Ritz, dans le bar désert, Carolus et Glamour devisent devant un whisky.

« J'irais bien sur la Côte d'Azur, soupire Carolus.

— Ta Majesté y rencontrerait Puerto Rico. On annonce son arrivée à Eden Roc.

— J'ai, dit Carolus, l'impression d'être un collégien évadé. J'ai fait le mur. »

Il rit, bien que son cœur soit mélancolique.

« Je pense à la tête qu'a dû faire la mère Cody, ce matin, en apprenant ma nouvelle fugue. »

Glamour hoche la tête.

« Elle a plus d'un tour dans son sac. »

Il frappe son poing gauche sur la main droite ouverte.

« Quand je pense que c'est moi qui te l'ai introduite! »

LES GRANDS MAGASINS



cherchent pour entrée de suite ou date à convenir :

# VENDEUSES

- Mercerie - Laine
- Parfumerie - Papeterie
- Articles enfants
- Tapis - Jouets

## CAISSIÈRE

## Apprentie-vendeuse

## GARÇON COURSES et expéditions

Faire offres avec livret scolaire à la Direction.

### Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréats français
- Technicums
- Diplômes de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-Administration
- Baccalauréat commercial

Préparation au diplôme fédéral de comptable  
Classes secondaires (6 degrés) dès l'âge de 11 ans

## Ecole Lémania

LAUSANNE

Chemin de Morne (à 3 min. de la gare) Tél. (021) 23 05 12

Encore deux belles occasions !

### BERNA 5 U 1952

6 1/2 tonnes, basculant Wirz 3 côtés, moteur entièrement révisé

### SAURER DIESEL 1954

2 CR 2 D  
29 CV, 8 vitesses, 4 tonnes basculant Wirz 3 côtés.  
Garage CH GUYOT S. A. Lausanne-Malley. Téléphone (021) 24 84 05

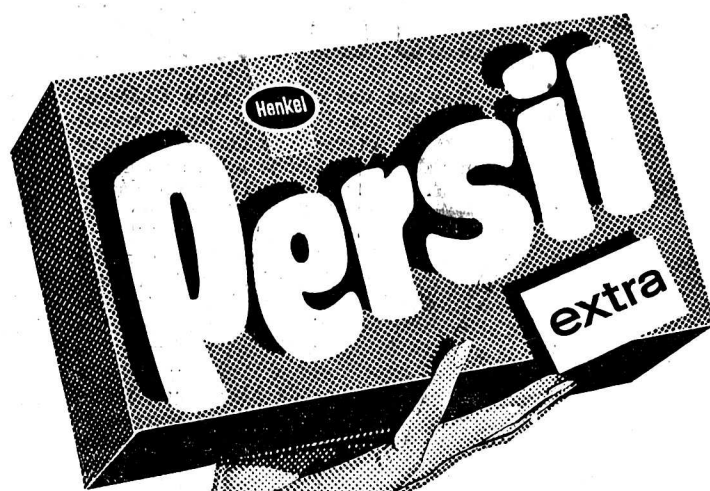
On demande de suite quelques

### apprenties vendeuses

(congé lundi matin et 3 semaines de vacances).  
Faire offres de suite avec livret scolaire sous chiffre P 60110 à Publicitas, Sion.

Le voici,

il est là, 'Persil extra'.  
A femme moderne  
lessive toute nouvelle!



le meilleur de tous les temps



### Votre grande surprise: 'Persil extra'

'Persil extra' - la lessive toute nouvelle - est le couronnement de dizaines d'années de recherches chez Henkel: 'Persil extra' contient le secret du parfait lavage.

### Vous n'aurez jamais lavé mieux, plus simplement et avec tant de facilités!

- ★ pas besoin de tremper
- ★ pas besoin de cuire longtemps
- ★ pas besoin de rincer à chaud

### Tous vos désirs sont satisfaits:

Votre linge blanc - étonnant de blancheur  
Votre linge de couleur - propre et frais  
Votre linge fin - souple et doux

Un paquet vous donne 80 litres de lissu, soit: 30 litres extra!



## Demandez la toute nouvelle lessive

P.S. Utilisez dans les automates notre lessive spéciale Dixan.

### Chauffeur militaire

Libre à partir du 15 septembre cherche place si possible région St-Maurice-Saxon.  
S'adr. Y. Barman. Martigny-Bourg.

### PRÊTS

sur voitures, camions et divers

Société de Crédit S. A.  
Le Signal

Rue de la Dixence  
SION  
Tél. (027) 2 35 03

### Jeune fille

On cherche pour une place très intéressante, jeune fille de langue maternelle française, pour garde d'un enfant d'une année et aide éventuelle au commerce (tea-room).  
Date d'entrée: 1er septembre 60 ou à convenir.  
Téléphone (028) 3 15 34.  
Brig de 8 à 19 h.

A vendre à Ardon, en bordure de route une

### VIGNE

en plein rapport, avec récolte pendante.  
S'adr. par écrit sous chiffre P 10906 S à Publicitas, Sion.

## Chef du service social et de propagande

Nous cherchons un collaborateur capable d'assurer de façon indépendante l'organisation de nos cours du soir pour adultes, de nos concerts, conférences et spectacles populaires, tout en collaborant étroitement à notre service de publicité. Le candidat doit avoir une bonne formation générale et posséder d'excellentes connaissances d'allemand. Cette situation pourrait convenir à un pédagogue doué de qualités d'entregent et d'organisation. Bon salaire assuré, caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec photo et curriculum vitae.

Société Coopérative Migros Valais, Martigny-Ville

Une école « pas comme les autres »

### LA PEPINIERE

MONTANA - VERMALA - CRANS (1500 m.)

Enseignement de haute qualité par du personnel d'élite

Enfants de 6 à 15 ans

Jardin d'enfants à partir de 3 ans

Rentrée le 15 septembre

Inscription à partir du 20 août

Internat - Demi-pension - Externat

On demande

## sommelière

Place à l'année, débutante acceptée.

Hôtel du Soleil CHESIÈRES s/Ollon.  
Téléphone (025) 3 23 62.

A vendre d'occasion

### un grand bar

dessus Formica avec plonge et armoires

### vitrines d'exposition

état de neuf, diverses grandeurs.

### Grandes banquettes usagées

sièges et dossiers rembourrés.

### Bois de lit

à deux places.

### Pompes à eau

quatre atmosphères.

UN GRAND

### réfrigérateur

A COMPARTIMENTS

Tél. (021) 23 87 23 entre 9 et 10 h.



Direction des Téléphones St-Gall

Nous cherchons

## UN TECHNICIEN

en génie civil pour notre service de construction.

Conditions: diplôme d'un technicum suisse et si possible une ou deux années de pratique en qualité de technicien.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées à la

DIRECTION DES TELEPHONES ST-GALL

# Le championnat suisse de football

## Le championnat suisse des réserves

## Le béton bâlois est solide...

# Martigny-Nordstern 1-0

(0-0)

### LIGUE NATIONALE A

#### Impressionnant début des Young Boys

Bâle-Young Fellows	1-5
Bienne-Zurich	1-3
Chaux-de-Fonds-Lucerne	5-2
Fribourg-Servette	1-4
Grasshoppers-Chiasso	6-3
Lausanne-Granges	0-6
Winterthur-Young Boys	0-6

Première journée placée sous le signe des attaquant : rarement, en effet, on ne vit autant de buts en un seul dimanche (43). Surprise à Bâle où le team local, pourtant difficile à battre chez lui, est maltraité par les Young Fellows; désillusion à Lausanne où le onze de Châtelain s'est fait étriller par un Granges, agressif et déjà au point; confirmation à Winterthur de la valeur des Young Boys et de ses possibilités quant à la conquête du 5ème titre. On notera également l'efficacité des Grasshoppers qui ont abattu Chiasso en une mi-temps (5-0), l'ambition de Zurich qui semble légitime si l'on pense aux milliers de francs sortis pour acquérir Waldner, la bonne impression laissée par Servette au Stade St-Léonard à Fribourg, un Servette privé de Fatton mais avec ses jeunes Georgy, Bosson, Heuri. Enfin on n'aurait garde d'oublier la belle victoire de La Chaux-de-Fonds obtenue sur Lucerne malgré la classe du gardien Pernumian, auteur de brillants arrêts.

Le championnat est donc bien parti. Les Young Boys mènent déjà le peloton mais le lot des outsiders a quelque peu changé. Attendons encore un peu avant de voir quels seront les plus dangereux rivaux des Bernois plus que jamais grands favoris.

### LIGUE NATIONALE B

#### Les Tessinois bien partis

Bellinzona-Cantonal	2-0
Brühl-Yverdon	1-2
Lucerne-Schaffhouse	3-0
Martigny-Nordstern	1-0
Thoune-Sion	1-0
U.G.S.-Aarau	0-1
Berne-Vevey	3-4

5 matches avec un seul but d'écart ! Cela promet des revanches et, partant, une situation qui risque d'être aussi serrée que celle de l'année passée. Pourtant, il faut remarquer le bon départ des clubs tessinois qui avaient l'avantage, il est vrai, d'évoluer devant leur public. Or on sait que chez eux les « Bianconeri » et les Bellinzois sont quasi intraitables. Nous attendons donc leur déplacement de dimanche prochain pour mesurer exactement leurs possibilités. A Brühl, Yverdon s'est distingué; un succès à St-Gall vaut son pesant d'or. Pour U.G.S. Aarau c'est la bête noire; les Violets viennent d'en faire une nouvelle fois l'expérience. Vevey avait laissé une bonne impression contre Sion (entraînement); il a confirmé au Neufeld ses bonnes dispositions actuelles. Martigny a eu beaucoup de peine à se défendre de Nordstern; il n'a pas bénéficié des mêmes circonstances (favorables) que lors du match de promotion; il s'est heurté à une équipe bétonnant pour sauver un point et a mis du temps pour trouver l'ouverture. Un but, mais il vaut 2 points précieux. La défaite de justesse des Sédunois à Thoune est plus qu'honorable. Les Oberlandais figurent parmi les favoris du championnat; chez eux ils ne perdront pas souvent. Sion peut donc faire appel et pas plus tard que dimanche prochain il aura l'occasion d'effacer l'échec (attendu) de cette première journée.

### 1ère LIGUE

Le championnat débutera le 28 août.

### 2ème LIGUE

#### LES NEO-PROMUS, A L'AISE...

Brigue-Muraz	2-2
Salquenen-Viège	5-2
St-Maurice-Chippis	4-3
Fully-Monthey II	2-8

Bel exploit de Muraz à Brigue; le « nul » est tout à l'honneur des Bas-Valaisiens qui feront parler d'eux. Salquenen aussi a tenu à se distinguer; le 5-2 infligé à Viège en dit long sur ses intentions. St-Maurice menait sagement contre Chippis, mais un relâchement incompréhensible a permis aux visiteurs de se rapprocher dangereusement. Finalement les Agaonais durent se contenter d'une victoire de justesse après avoir eu très chaud. Le résultat de Fully peut étonner mais lorsqu'on saura que le match amical Monthey I-Stade Lausanne a été renvoyé, on comprendra tout... Pour Fully, la pilule est amère, évidemment...

### 3ème LIGUE

#### ORSIERES, LEYTRON, SAXON, SIERRE II (?) EN VEDETTE

Montana I-Lalden I	6-3
Grimisuat I-St-Léonard I	1-5
Sierre II-Lens I	4-1
Châteaufort I-Conthey I	0-1
Grône I-Sion II	3-3
Vétroz I-Saxon I	3-6
Riddes I-U.S. Port-Valais I	2-1
Vouvry I-Collombey I	2-5
Orsières I-Martigny II	9-0
Saillon I-Leytron I	1-3

Autre pilule difficile à avaler; celle de Lens battu par Sierre II. Là aussi l'apport de quelques éléments de 1ère équipe fut prépondérante. Montana s'est défait de Lalden plus aisément que prévu alors que St-Léonard a confirmé sa bonne forme actuelle. La victoire de

Conthey est une surprise mais Châteaufort reste, ne l'oublions pas, l'enfant terrible du groupe capable du meilleur comme du pire... Grône a dû se contenter d'un partage, ce qui est un départ modeste pour lui. Saxon jouera un rôle en vue cette saison. Match équilibré à Riddes où l'avantage du terrain a été déterminant. Le derby bas-valaisain Vouvry-Collombey a tourné à l'avantage de Collombey; ce qui étonne un peu c'est la netteté du score. Il faut souligner l'écrasante supériorité d'Orsières; est-elle due à la faiblesse de Martigny ou Orsières est-il, cette saison, le croquemitaine annoncé? Nous le saurons bientôt. Enfin Leytron est bien parti: une victoire à Saillon ça prouve quelque chose. On aurait mauvaise grâce à le contester.

### 4ème LIGUE

Lalden II-Brig II	5-1
Lens II-Montana II	3-1
Raron II-Salers	2-3
Varen I-Natgesch II	1-6
Evolène I-Savièse II	7-2
Grimisuat I-Ayent II	1-1
Bramois I-St-Léonard II	10-1
Savièse I-Grône II	3-2
Fully II-Vollèges I	2-0
Bagnes I-ES. Baar I	5-4
Erde I-Bagnes II	3-6
Vernayaz II-Vex I	2-2
Vionnaz I-Muraz II	2-2

### JUNIORS A - 2ème DEGRÉ

Riddes I-Vétroz I	4-2
Vionnaz I-Vollèges I	2-0
Vouvry I-Martigny II	0-10

Evolène et Bramois ont laissé une grande impression dans le centre. Vollèges s'est heurté à un adversaire résolu à se distinguer comme ces dernières années. Quant à Bagnes, il a eu du mal à venir à bout de Baar; Vionnaz, lui, a dû céder un point à Muraz II. Tout cela nous permet un championnat très disputé. N'oublions pas que certaines équipes sont encore à court de préparation ce qui explique quelques scores. Il convient donc d'être prudent et de ne pas condamner trop vite les vaincus d'hier...

### LIGUE NATIONALE A

Bâle-Young Fellows, 8-2; Bienne-Zurich, 3-5; Chaux-de-Fonds-Lucerne, 2-2; Fribourg-Servette, 3-0; Grasshoppers-Chiasso, 4-1; Lausanne-Granges, 2-5; 2. Winterthur-Young Boys, 3-5.

### LIGUE NATIONALE B

Bellinzona-Cantonal, 2-2; Brühl-Yverdon, 2-4; Lugano-Schaffhouse, 5-4; Martigny-Nordstern, 7-2; Thoune-Sion, 6-3; U.G.S.-Aarau, 1-3; Berne-Vevey, 3-5.

### Martigny-réserves Nordstern-réserves 7-2 (1-1)

Les Bâlois tinrent une mi-temps puis s'effondrèrent devant une équipe homogène, pratiquant un excellent jeu de passes et appuyée par quelques éléments chevronnés comme Pasteur, Coutaz, Manz. Certains Martigneraïns se firent remarquer, notamment Pellaud auteur de 4 buts, dont le retour en forme est évident. Dans l'ensemble, le team valaisan surprit agréablement le public qui manifesta sa satisfaction devant le festival de la seconde mi-temps. Mais ne nous emballons pas; les Valaisans eurent la partie facile après le 3ème but. La défense bâloise accumula les bévues au point que toute comparaison avec celle de la première équipe est impossible. Cela n'empêche pas de constater que Martigny possède de bonnes réserves qui rendront tôt ou tard de précieux services à l'équipe fanion.

Composition de l'équipe: Schuler; Ruchet, Manz, Mottiez; Dupont, Rouiller; Antonioli, Pasteur, Pellaud, Coutaz, Rigone.

Buts de Pasteur (2), Pellaud (4), Antonioli (1).

**Spart-Toto**  
2 2 2 2 1 2 2 1 2 1 1 1 2

# L'histoire des 61 buts

## Bâle-Young Fellows, 1-5 (0-3)

### Entrée en scène remarquée du néo-promu

Le F.C. Young Fellows, vice-champion de Ligue nationale B la saison dernière, a fait une belle entrée en Ligue nationale A sur la pelouse du Landhof bâlois, devant 5.500 spectateurs. Bien que privés du Hongrois Sipos, les Zurichois prirent un confortable avantage en première mi-temps et ils accentuèrent même leur avance en seconde mi-temps, malgré les tentatives désespérées des Bâlois, parmi lesquels on notait l'absence de l'entraîneur allemand Siedl. Les buts ont été marqués par: Zimmermann, d'une reprise d'un tir renvoyé par la défense (3me:0-1); Schuepbach (21me:0-2); Worni, de la tête (37me:0-3); Zimmermann (46me:0-4); Zimmermann (54me:0-5) et Huegi II, d'un coup-franc aux 16 mètres (65me:1-5). A la 39me minute, le Bâlois Michaud avait été remplacé par Jaeck. L'arbitre était M. Huber (Thoune).

## Bienne-Zurich 1-3 (0-0)

### Les 4 buts en seconde mi-temps

Stade de la Gurzelen, 6500 spectateurs. Zurich se présente sans Maerli. La première mi-temps fut très partagée et les deux équipes eurent des occasions de marquer qu'elles ne réalisèrent pas. Après la pause, Zurich affirma ses prétentions. Leimgruber ouvrit le score à la 64ème minute puis Brizzi porta l'avantage à 2-0 à la 72ème minute. Six minutes plus tard, Derwal, sur pénalty, donna quelque espoir aux Biennois mais l'international allemand Waldner concrétisa la victoire zuricoise par un beau but, à une minute de la fin. Arbitrage de M. Baumberger de Lausanne. Bienne était privé de son demi Studer.

## La Chaux-de-Fonds-Lucerne, 5-2 (1-1)

### 3 buts neuchâtelois en 3 minutes

Devant 4.000 spectateurs accourus au stade de La Charrière, les Chaux-de-Fonniers, qui étaient privés des services du Bâlois Frigerio, dont l'A.S.F. n'a pas encore entériné le transfert, ont finalement battu une solide équipe lucernoise qui avait tout d'abord ouvert le score puis qui rétablit l'équilibre à 2-2 avant de concéder une nette défaite en l'espace de trois minutes (de la 70me à la 73me). A noter qu'à la 64me minute, l'Allemand Sommerlatz se paya le luxe de manquer la transformation d'un pénalty pour les Neuchâtelois. Les buts furent marqués par Arn (16me minute:0-1);

Antenen (35me:1-1); Morand (57me:2-1); Arn (67me:2-2); Jaeger (71me:3-2); Sommerlatz (72me:4-2) et Bertschy (73me:5-2).

L'arbitre de la rencontre était M. Zuercher (Zurich).

## Fribourg-Servette, 1-4 (1-1)

### Excellents débuts de Georgy

Au stade fribourgeois de Saint-Léonard, devant 5.500 spectateurs, Servette sans Fatton, dut attendre la seconde mi-temps pour prendre la mesure du néo-promu Fribourg. Les buts ont été marqués par Georgy (27me:0-1); Jaquet (39me:1-1); Paszmandy (56me:1-2); Georgy (73me:1-3) et Mantula (75me:1-4). L'arbitre était M. Keller (Bâle).

## Grasshoppers-Chiasso 6-3 (5-0)

### Une attaque zuricoise en verve...

5500 spectateurs au stade du Hardturm pour assister à une brillante démonstration de l'attaque des Grasshoppers. En première mi-temps, transcendants, les Zuricois se jouèrent de leurs malheureux adversaires. Après la pause, privés de Ballaman remplacé par Hagen et avec un Vonlanthen diminué physiquement par une blessure, ils ralentirent l'allure ce qui permit à Chiasso de redresser la tête. Les Tessinois eurent la malchance de perdre Lurati remplacé par Ciacca et surtout de manquer la réalisation d'un onze mètres à la 31e minute de jeu par leur entraîneur allemand Leitli.

Les buts ont été marqués par: Gabrieli (11e), Ballaman (17e), Vonlanthen (26e), Burger (30e), Robbiani (41e et 60e), Baldini (61e), Binda (79e), Riva IV (83e).

## Lausanne-Granges, 0-6 (0-2)

### La grande désillusion...

Disputé en nocturne sur le terrain de La Pontaise, devant 5.000 spectateurs, ce match — premier de la saison pour la Ligue nationale A, puisque joué samedi soir — Lausanne-Granges s'est terminé par la nette défaite des Lausannois qui, malgré le bénéfice d'un pénalty à la 70me minute, ne parvinrent pas à sauver l'honneur. Armbruster manquant la transformation de ce coup de pénalty.

Lausanne joua sans l'Allemand Kuhnert et l'international Hosp; Granges dut remplacer Morf et Mumenthaler. Les buts ont été marqués par Hamel (20me minute:1-0); Mauron (25me:2-0); Glisovic (62me:3-0); Glisovic (70me:4-0); Mauron (73me:5-0); Dubois (80me:6-0). Arbitre: M. von Gunten (Berne);

2000 spectateurs — temps magnifique, terrain excellent.

LES EQUIPES: Martigny. — Constantin; Giroud I, Fischli, Martinet; Giroud II, Kaelin; Rimet, Regamey, Grand, Mauron, Giroud III.

Nordstern. — Mayer; Trautmann, Fischer, Grossenbacher; Kiefer, Jakob; Gurner, Kirchofer, Meier, Zingg, Eischler.

Arbitre: M. André Gez, Genève (bon).

But: Grand (tête) à la 66ème minute. Corners: 9-7.

LES PHASES PRINCIPALES

Après un début prudent de part et d'autre, Martigny se mit à dominer nettement. Le gardien Mayer eut l'occasion de se distinguer en parant de beaux tirs de Giroud III, Kaelin et Regamey. A la 20ème minute Mauron dévia le ballon de la tête mais à côté des buts vides. Un essai sem-

te, plus varié, plus incisif. Aux deux ailes il y avait des jeunes qui bouillaient d'impatience; au centre un Grand qui se promenait de droite à gauche avec l'espoir de recevoir une balle. Hélas comme «Sœur Anne» il ne voyait rien venir... On peut compter sur les doigts d'une seule main, les bonnes passes reçues par Rimet. Que faisait donc Regamey, Kaelin, Giroud II et Mauron? Ils jouaient entre eux avec une application louable, certes, mais combien stérile pour l'équipe lorsque le tableau d'affichage est encore vierge. Tout à fait d'accord, lorsqu'on mène à la marque et qu'on veut garder le monopole du ballon. Mais auparavant, il faut obtenir un résultat et des joueurs de leur classe doivent avoir d'autres moyens que ce jeu latéral redoublé qui faisait sourire Nordstern au point qu'il entrevoyait la possibilité de



Dans une magnifique envolée, le gardien de Nordstern, Mayer, détourne un corner botté avec force par Rimet à l'extrême-gauche.

(Photo Schmid)

blable de Giroud II connu le même sort; le même joueur devait toucher la latte 5 minutes plus tard. De l'autre côté, Constantin se croisait les bras; il eut son premier arrêt à la 34ème minute de jeu! Deux minutes avant la pause Giroud III tira à mi-hauteur mais le gardien Mayer stoppa remarquablement le ballon.

Après la pause, Grand déborda la défense sur la droite mais tira au-dessus. Quatre minutes plus tard, Giroud II avait une belle occasion mais il tira à côté; en moins d'une minute le même joueur obligeait Mayer à plonger. La domination de Martigny restait constante mais le but ne venait pas. Une tête, une jambe détournait toujours le ballon. On commençait à désespérer lorsque Mauron se trouva en position idéale à moins de 5 m. des filets: il trouva le moyen de lever le ballon par-dessus la barre! A la 21ème minute, on eut enfin ce but tant attendu: un corner tiré par Rimet obligea Mayer à parer du poing; le ballon rebondit sur Grand qui, de la tête, le mit au fond des filets. Dès lors, le jeu s'équilibra; Nordstern tenta même le tout pour le tout et ce fut Martigny qui connut, à son tour, quelques moments pénibles. A noter un superbe arrêt de Constantin sur un violent tir à mi-hauteur (coup franc de Meier) et une fulgurante reprise de Regamey qui passa de peu au-dessus de la barre transversale.

### CE FUT LABORIEUX

Nordstern voulait sauver un point. On s'en aperçut d'entrée lorsqu'il adopta un jeu défensif avec trois avants seulement en pointe. Il était clair, dès lors, que la tâche allait devenir très difficile pour les Valaisans. Un véritable mur se présentait devant eux. Pour y tailler une brèche, il fallait jouer vite et en profondeur. Or que vit-on? Un carré formé de Regamey, Mauron, Kaelin et Giroud II se passer et repasser la balle avec maîtrise, certes, mais sans grand profit pour l'équipe. Les passes latérales redoublées pour ne pas dire les longues passes en retrait (n'est-ce pas Mauron?) permettaient l'inévitable regroupement de 6-7 hommes en défense et l'on cherchait en vain une position de tir à l'intérieur des 16 m.

On en fut réduit à tirer de loin. Regamey, Kaelin, Giroud II multiplièrent les essais mais trop nombreux furent ceux qui passèrent à côté. Les autres rencontrèrent sur leur passage un gardien vigilant et de bonne classe. Bien sûr, avec un peu de chance, les coups de têtes de Mauron, Giroud II, notamment, auraient pu donner quelques buts. Mais un match est fait de scènes de ce genre et l'on ne saurait demander qu'à chaque essai la réussite soit au bout. Malgré tout, il y a la manière de jouer. Or celle d'hier nous a déçu. Nous nous attendions, il faut l'avouer, à quelque chose de plus aler-

vaincre par une rapide contre-attaque.

Un jeune ne peut s'affirmer d'un coup; il a besoin qu'on l'aide sinon il sera comme une âme en peine... On dira que Martigny a manqué de réussite; c'est vrai. Mais on doit reconnaître qu'il ne sut pas utiliser la manière pour forcer le barrage adverse: la large et fréquente utilisation des ailiers. C'est assez inquiétant car nous avons constaté les mêmes défauts lors de matches amicaux précédents et l'équipe va rencontrer prochainement des adversaires qui savent bétonner et qui seront particulièrement à l'aise devant un jeu lent et latéral. Remarquons en passant que les passes en retrait et latérales donnent forcément une impression de lenteur, comparées au jeu en profondeur qui peut être tout aussi précis. Alors comptons sur le talent des «hommes-clés» du Martigny-Sports pour lui donner ce jeu alerte et incisif qui lui apportera certainement plus de satisfactions que celui montré hier sur la belle pelouse du stade municipal.

LARGEMENT MERITEE...

La victoire fut laborieuse mais on ne peut contester qu'elle fut largement méritée. Ce n'est pas le forcing de Nordstern dans les dernières minutes qui nous fera changer d'avis. Jusque-là Martigny avait dominé nettement. La perte d'un point eût été injuste. Du reste, la défense se montra vigilante et sûre et se tira habilement d'affaire à certains moments critiques. C'est de bon augure et nous pouvons lui faire confiance. Reste l'attaque que l'entraîneur va certainement remanier car certains hommes ont montré avec l'équipe des réserves qu'ils revenaient en forme. Nordstern ne doit pas être sous-estimé; il dispose d'une forte défense et quelques avants savent conduire une attaque. Les Bâlois causeront certainement des surprises, surtout sur leur terrain.

E.U.

## 4 buts de Wechselberger! Winterthur-Young Boys 0-6 (0-4)

Devant 11.000 spectateurs, les Young Boys, tenants du titre, ont démontré qu'ils seront encore les maîtres cette saison. Privé de l'Allemand Tochtermann, Winterthur n'a opposé qu'une faible résistance aux Bernois déchainés. Le centre-avant Wechselberger se montra particulièrement incisif en réussissant quatre des 6 buts, les deux premiers aux 3ème et 5ème minutes de jeu déjà, et les deux autres aux 34ème et 90ème minutes. Meier fut l'auteur du No 4 à la 34ème minute et Schneider, 5ème à la 66ème.

# PERDANTS, MAIS MERITANTS Thoune - Sion 1-0 (mi-temps 0-0)

**Thoune :** Hofer ; Teuscher, Christinat, Deforet ; Kiener, Keller ; Spricher, Beck, Zürcher, Haldemann, Kohler.  
**Sion :** Panchard ; Allégroz, Gonin, Weber ; Karlen, Giachino ; Bozzini, Mekhalifa, Moret, Gasser, Anker.  
**Arbitre :** M. David, de Lausanne, qui aurait intérêt à laisser l'adversaire, même lorsqu'il est victime d'un faux, profiter de l'avantage.  
**Terrain :** Magnifique stade de Lachen.  
**Temps :** Estival, ce qui n'est pas coutume cette année.  
**Spéctateurs :** 3.000.  
**But :** A la 29e minute de la seconde mi-temps, par Spicher qui, d'un retourné en position d'inter gauche, envoie la balle dans l'angle extrême gauche des buts de Panchard. Ce dernier, malgré une parade désespérée, ne peut la contrôler, tombe en arrière et le cuir roule dans les buts.

Karlen n'a littéralement pas quitté Beck d'une semelle et ce dernier n'a pu faire que peu de chose durant toute cette partie, heureusement. Karlen mérite des félicitations pour son magnifique comportement à Thoune.

Les tirs se sont succédé de part et d'autre et Panchard a eu plus de mal à écarter les shoots puissants de l'adversaire que le gardien de la formation locale qui n'eut pas de bien proprement dits à arrêter durant cette rencontre, les balles s'en allant de gauche et de droite.

Durant la seconde mi-temps, les Sédunois ne parvinrent pas une seule fois à créer ce que l'on peut véritablement appeler une action dangereuse pour les bois adverses. Un jeu beaucoup trop serré et compliqué, qui voyait irrémédiablement son apogée à la ligne des 16 mètres adverses, ou alors de magnifiques interventions d'Hofer sur des balles pas trop difficiles.

Gasser a durant cette seconde partie de la rencontre, traversé toute la moitié adverse du terrain, trompé la défense, tiré une balle ras-terre qui, touchant le gardien, s'en alla malheureusement frapper le montant droit des buts pour revenir en jeu.

Enfin Christinat rencontre aussi la tête d'Anker et les deux hommes ont dû être soignés, amenant ainsi une prolongation d'une minute de jeu.

Comble de malchance, durant les 5 dernières secondes de jeu, Bozzini avait l'égalisation au bout du pied, à bout portant... mais la balle s'en alla loin au-dessus, tandis que M. David donnait le signal de la fin du match.

Et voilà, Sion aurait pu, avec de la chance, emporter un point de l'enjeu. Il faut cependant dire que les avants adverses en ont aussi fait des leurs, ce qui confirme qu'en début de saison, il ne faut pas s'attendre à des prodiges.

Le problème de la ligne d'attaque sédunoise reste entier, car rarement un homme s'est trouvé à même d'avoir une chance de tromper le gardien adverse. Rares les occasions offertes aux Sédunois de pouvoir inscrire un but qui aurait été applaudi par un nombreux public valaisan déplacé pour la circonstance à Thoune.

Rappelons que Sion rencontrera, dimanche prochain le F.-C. Berne sur son terrain, et en outre que les réserves sédunoises ont perdu, hier, par 6 à 3 (mi-temps, 1 à 1).

But.

# La bête noire d'UGS. : Aarau Urania-Aarau 0-1 (0-0)

Comme en 1959 UGS, s'est fait battre sur son terrain par Aarau qui est bien sa «bête noire». Les Genevois ont déçu les 2.500 spectateurs par un manque évident de percant. Ils étaient privés de Prodhom et Mauron et durent remplacer Dufau (à la 40ème minute) par Morel, mais cela n'explique pas tout. But de Gloor (42ème minute).

# Schaffhouse sans réalisateur...

# Lugano-Schaffhouse 3-0 (2-0)

Devant 1.500 spectateurs Lugano n'eut aucune peine à se débarrasser de Schaffhouse. Les visiteurs jouèrent bien au centre du terrain mais se montrèrent de piètres réalisateurs devant les buts. Même après le ralentissement de jeu des Bianconeri (score assuré), ils furent incapables de sauver l'honneur. Il est vrai qu'ils semblèrent touchés d'entrée par un malheureux auto-goal (15ème minutes) Gottardi marqua le No 2 à la 42ème minute et deux minutes avant la fin Pülser se fit l'auteur du No 3. Arbitrage de M. Domeniconi de Genève.

# En une mi-temps... Brühl-Yverdon 1-2 (1-2)

Devant 2200 spectateurs, au Krontal, Yverdon a remporté un succès significatif sur une équipe st-galloise privée de Rechsteiner et de l'Allemand Haag. Cela n'enlève rien au mérite des Vaudois qui durent encaisser le premier but par Schmid (28e), Chevalley égalisa à la 32e minute et deux minutes avant la pause Pahud fit pencher la balance. Malgré les efforts déployés par Brühl pour arracher l'égalisation en seconde mi-temps, Yverdon tint bon jusqu'au bout. Arbitrage de M. Emmenegger (Bâle).

# L'avantage acquis, Bellinzona joua sur du velours Bellinzona-Cantonal 2-0 (2-0)

Cantonal se présenta au grand complet mais en une demi-heure, il perdit l'espoir de remporter le match. Devant 2000 spectateurs, Bellinzona prit un fulgurant départ et après 33 minutes de jeu menait déjà par 2 buts à 0. Ce score ne devait plus être modifié car Cantonal fit de vains efforts pour sauver l'honneur alors que Bellinzona s'efforça surtout de conserver l'avantage acquis. Buts de Pedrazzoli (24e) et de l'Allemand Buhtz (32e). Arbitrage de M. Joss (Berne).

# Match amical Sierre-Alle (3-3)



Samedi en nocturne, à Sierre l'équipe locale a rencontré Alle en match amical. Notre photo montre le gardien de Alle battu par Pannatier. Buts pour Sierre : Balma (31e), Pannatier (32e et 65). Pour Alle : Saner (22e), Ginaudet (25e), Hubert (56e).

(Photo Schmid)

# Natation SION - NYON 7 à 4 (mi-temps 4-2)

Après avoir dû abandonner deux points à Vevey vendredi soir, le CN Sion rencontra le club de Nyon. Celui-ci arriva fort en retard mais le match eut tout de même lieu, bien que Nyon n'ait évolué qu'avec 6 joueurs seulement.  
**SION :** Devaud Michel ; Kummer Orlando, Devaud Jean-Claude, Gachnang André ; Brechbühl Pierre, Evéquo Jean-Marie, Häusermann Werner.  
**Arbitre :** M. Vittonne de Lausanne, qui fut heureusement très sévère.

Le match fut assez facile pour les sédunois, malgré encore un manque d'habileté et de métier du jeune Brechbühl qui manqua maints buts à sa portée, handicapé par une peur peu commune de l'adversaire. Bref... c'est en forçant que l'on devient forgeron !  
 Nyon a courageusement lutté avec un homme en moins durant toute la rencontre, une voiture n'étant pas arrivée à Sion qui transportait quelques joueurs. Le match a été laborieux et assez dur de part et d'autre et quelques expulsions ont justifiées ont été ordonnées par l'arbitre.

En bref, deux nouveaux points pour les Sédunois qui rencontrent dimanche Nyon en match de retour.  
**Buts :** pour Nyon : Ruffin (3), Bolya ; pour Sion : Devaud Jean-Claude (6) et Gachnang André. But



J. Cl. Devaud à dr. marque un but que le gardien nyonnais tente en vain d'arrêter.

(Photo Schmid)

# Cyclisme Une victoire de Maurer

Tour du Mendrisiotto pour amateurs 154 km, en 4 h. 06' 22" (moyenne, 37 et indépendants) : 1. Daurer (Zurich), les km. 500) ; 2. Albisetti (Lugano), 4 h. 07' 01" ; 3. Dioguardi (Côme), 4 h. 07' 14" ; 4. Vajani (Varèse), 4 h. 07' 33" ; 5. Fezzardi (Varèse), 4 h. 07' 50" ; 6. Squizzato (Mendrisio), 4 h. 08' 17".  
**Juniors.** — 1. Maggi (Genève), les 92 km. en 2 h. 18' 41" ; Lafranchi (Bellinzona) ; 3. Della Torre (Côme), même temps.

# Graf se distingue

L'équipe Philco, formée du Suisse Rolf Graf, du Belge Emile Daems et des Italiens Silvano Ciampi, Guido Carlesi et Alfredo Sabbadin, a remporté le Grand-Prix contre la montre par équipes de Messine, en réalisant le meilleur temps en finale sur les sept tours du circuit de Ganzirri.

**Classement :** 1. Philco (R. Graf, Daems, Ciampi, Carlesi, Sabbadin), les 42 km. 140 en 55' 41" (moyenne, 45 km. 407) ; 2. Capano (G. Desmet, van Aerde, Nencini, Defilippis, W. Marin), 55' 46" ; 3. Fynsec-Helyett (Anquetil, A. Darrigade, Graczyk, Stablinski, Eliott), 56' 44" ; 4. Ghigi (A. Coletto, Benedetti, Conti, Minieri, Boni), 57' 15" ; 5. Torpado (Brugnami, Liviero, Tinarelli, Tosato, Accorsi), 57' 43".

# De belles performances à Berne

Pour son meeting du jubilé (cinquante ans d'existence), la Gymnastische Gesellschaft Bern a eu la chance unique de pouvoir présenter l'équipe olympique des Etats-Unis au grand complet.

L'attrait exercé par les prestigieux athlètes américains garantit le succès populaire de la manifestation, puisque samedi, en nocturne, plus de 18.000 spectateurs se pressaient sur les gradins du stade du Neufeld et que plusieurs centaines trouvèrent les caisses fermées ! Ainsi l'absence de tous les meilleurs athlètes suisses, en raison du match international de Fribourg-en-Brisgau, ne fut nullement ressentie par les organisateurs.

# Voici les vainqueurs

- 100 mètres, 1ère série. — 1. Norton (EU), 10" 4.
- 2me série : 1. Sime (EU), 10" 5.
- 400 m., 1ère série. — 1. Otis Davis (EU), 45" 6.
- 2me série : 1. Yerman (EU), 45" 6.
- 10.000 mètres. — 1. Truex (EU), 29' 35" 8.
- 200 m. haies. — 1. Glenn Davis (EU), 22" 5.

- Hauteur. — 1. John Thomas (EU), 2 mètres 06.
- Triple saut. — 1. Ira Davis (EU), 15 mètres 94.
- Disque. — 1. Al Oerter (EU), 58 mètres 15.
- Marteau. — 1. Al Connolly (EU), 65 mètres 56.
- 1.500 mètres. — 1. Cegledi (Aut), 46" 8.
- 4x100 mètres. — 1. Etats-Unis (Jones-Linder-Johnson-Norton), 40" 2.

Comme la veille, c'est dans un stade du Neufeld archi-comble (18.000 spectateurs) que se déroula la seconde journée du meeting international de Berne, rehaussé par la présence de la sélection olympique américaine au grand complet.

Le beau temps enfin revenu, spectateurs et athlètes vibrèrent à l'unisson, D'emblée, le hurdler Glenn Davis, qui samedi avait égalé le record du monde.



Les jeunes championnes après leur belle prestation. De g. à d. : Milles Simone Hallenbarter, Claire, Marianne et Elisabeth Brechbühl.

(Photo Schmid)

de inofficiel du 200 mètres haies, réussit le temps fabuleux de 49" 7, soit exactement la même performance qui lui permit de devenir recordman du monde du 400 m. haies en 1958. Peu après un second Américain, le Noir Lee Calhoun, égala un record du monde, celui du 110 m. haies que détient l'Allemand Lauer en 13" 2, performance réalisée à Zurich l'an dernier. Mais l'athlète qui laissa la plus forte sensation fut le nouveau successeur de Jesse Owens au saut en longueur, le recordman du monde Ralph Boston, qui, à son troisième essai, franchit deux centimètres de plus qu'Owens (8 m. 15), sans parvenir toutefois à battre son propre record du monde qui est de 8 m. 21. Voici la série de sauts de Boston : 7 m. 96 ; 7 m. 85 ; 7 m. 98 ; 7 m. 30 ; 8 m. 15 ; 8 m. 09.

- Voici les vainqueurs de la seconde journée :**
- 400 m. haies. — 1. Glenn Davis (EU), 49" 7.
  - 3.000 m. steeple. — 1. Deacon Jones (EU), 8' 57".
  - 200 m., 1ère série. — 1. Ray Norton (EU), 20" 9.
  - 2ème série : 1. Ted Woods (EU), 20" 9.
  - 800 m. — 1. Ernie Cunliffe (EU), 1' 48" 1.
  - Javelot. — 1. Sidlo (Pol), 81 m. 57.
  - 3.000 m. — 1. Jim Beatty (EU), 8' 16" 4.
  - 100 mètres haies, 1ère série. — 1. Lee Calhoun (EU), 13" 2 (record du monde égalé).
  - 2ème série. — 1. Willy May (EU).
  - Longueur. — 1. Ralph Boston (EU), 8 mètres 15.
  - Perche. — 1. Ron Morris (EU), 4 mètres 61.
  - Poids. — 1. Bill Nieder (EU), 19 m. 65.
  - 4x400. — 1. Etats-Unis (Johnson-Siebert-Yearman-Davis), 3' 06" 2.

# Tennis

UN PASSIONNANT  
QUART DE FINALE  
**Monthey-Montana 6-5**

En assistant à ce quart de finale de la Coupe valaisanne interclubs nous nous demandions pourquoi le tennis ne rencontre pas un plus grand succès auprès de notre public. En effet, Monthey et Montana ont disputé un match acharné qui passionna... une dizaine de spectateurs.

Monthey doit sa victoire à ses Dames qui remportèrent, tant en simple qu'en double mixte, les points qui décidèrent de l'issue de ce quart de finale. Nous citerons à l'«ordre du jour» Mlle Marie-Jeanne Grau qui surmonta au prix d'un bel effort de volonté une sérieuse défaillance nerveuse pour battre Mlle de Croon, ex-championne valaisanne, ainsi que la paire Delaurent-Meier victorieuse du redoutable duo Viscolo-Jacomelli après un premier set sensationnel (14-12 !).

Le vaincu de la journée sort de ce combat la tête haute ainsi que l'indiquent le score des sets (14-12) et celui des jeux (121-117). Le peu d'écart qui sépare vainqueurs et vaincus montre bien l'intensité de cette rencontre disputée par une chaleur torride ce qui ne facilita pas la tâche des tennismens.

Voici les résultats des différents matches :

- Simple Messieurs :**  
 Delaurens-Viscolo 0-6, 4-6 ; Delaurens-Bagnoud 6-3, 6-3 ; Boissard-Rey 5-7, 6-0, 3-6 ; Pralong-Negrissoli 6-3, 1-6, 2-6 ; Brunner-Jacomelli 2-6, 3-6.
- Simple Dames :**  
 Mlles Grau-de Croon 6-4, 1-6, 7-5 ; Mlle Défago-Mme Renggli 6-4, 6-4.
- Double Messieurs :**  
 Delaurens-Meier battent Viscolo-Jacomelli 14-12, 6-3 ; Rey-Bagnoud battent Delaurens-De Kalbermatten 4-6, 1-6.
- Double mixte :**  
 Mlle Grau-Meier battent Mlle de Croon-Negrissoli 6-0, 2-6, 6-1 ; Mlle Défago-Boissard battent Mme Renggli-Renggli 6-1, 6-1.
- En demi-finale Monthey sera opposé à Zermatt.

Elo.

En Valais

Une nouvelle Loi sur les améliorations foncières

La «Loi fédérale sur l'agriculture» a non seulement occasionné, du point de vue législatif, de nombreux règlements d'application, mais elle a aussi suscité une révision, une refonte, une adaptation des législations cantonales sur la matière.

Le Valais n'a pas échappé à cette exigence. C'est ainsi que le Grand Conseil vient d'être saisi d'un projet de Loi sur les améliorations foncières.

Il y avait certes d'autres raisons à ce projet : l'ancienne législation ne répondait plus aux besoins actuels. Vaste, complexe, non adaptée, elle ne constituait plus un instrument de travail efficace et suffisant.

De toutes manières un changement s'imposait.

Après avoir réorganisé le Service intéressé, le Conseil d'Etat s'est mis à la tâche et finalement a présenté un projet de Loi qu'il vaut la peine d'examiner tant ce texte législatif a d'importance pour l'avenir de l'agriculture dans le canton.

\*\*\*

Dès son article premier, la nouvelle loi précise son objectif :

«L'Etat, est-il dit, encourage, spécialement par l'allocation de subventions, les mesures ayant pour but d'améliorer les conditions d'existence de la population paysanne et de sauvegarder l'économie agricole, savoir :

- 1. Les améliorations foncières ci-après : - les travaux visant à protéger, maintenir et accroître l'aire agricole ; - les entreprises destinées à faciliter l'exploitation, la mise en valeur et la répartition rationnelle des terres ; - les bâtiments nécessaires à l'exploitation du sol ; - les installations nécessaires à la protection et à l'amélioration des cultures, à la mise en valeur, au conditionnement, à la transformation et à la conservation des produits agricoles. 2. D'une manière générale, les mesures tendant à améliorer l'économie agricole, l'habitat et les conditions d'existence de la population paysanne».

Le but déterminé, le projet fixe les principes qui régissent les améliorations foncières en général. Celles-ci, en effet, doivent autant que possible, s'étendre à une région formant une entité économique, s'intégrer dans un plan d'ensemble et être exécutées par une communauté.

Préalablement à toutes opérations, une demande est adressée à l'autorité cantonale, laquelle, les communes consultées, se prononce sur l'opportunité de l'œuvre et fixe les bases du projet à entreprendre. Le taux de subventionnement, qui est un taux différentiel pour mieux tenir compte de la situation des intéressés, varie de 5 à 40 % du coût des travaux. Les communes y contribuent. Le Conseil d'Etat alloue des subsides à concurrence de Fr. 200 000.—.

Pour un montant supérieur l'assentiment du Grand Conseil est requis. L'ouvrage doit s'exécuter dans un délai, sous la direction et la surveillance du canton. Une fois les travaux terminés et reconnus, les subsides sont payés d'après les décomptes déposés. Mais les bénéficiaires conservent l'obligation d'exploiter et d'entretenir l'œuvre convenablement.

Le texte de Loi s'étend ensuite sur les améliorations réalisées par un syndicat, en indiquant la marche à suivre, en de tels cas, pour que la subvention soit accordée. La démarche comporte à l'origine une demande à l'autorité compétente qui, si celle-ci est fondée, ordonne l'étude et l'exposition d'un avant-projet, suivis d'une séance d'information, et la convocation d'une assemblée de propriétaires. Le projet accepté, les propriétaires s'organisent en syndicat, adoptent les statuts qui devront être homologués par le Conseil d'Etat et désignent le Comité chargé d'assurer, dans des conditions données, la réalisation de l'œuvre jusqu'à son achèvement définitif et à la décharge des responsabilités.

Des dispositions spéciales sont réservées au remaniement parcellaire, ainsi défini :

«Le remaniement parcellaire consiste en la mise en commun de biens-fonds d'un territoire déterminé et en leur répartition entre les propriétaires intéressés en vue d'assurer une meilleure concentration des exploitations agricoles.

Le remaniement parcellaire intégral doit comprendre également les autres améliorations d'intérêt général nécessaires pour maintenir et accroître les rendements du sol, pour faciliter l'exploitation des terres.»

Au surplus, en ce qui concerne le remaniement, il est prévu des commissions d'experts pour les estimations de propriétés, des mises à l'enquête publique de documents, l'élimination de prétentions minimales. De même l'on a établi les modalités des nouvelles répartitions de parcelles, réglé les questions de droit d'eau, de transfert d'hypothèques et des frais mis à la charge des intéressés dans la proportion des avantages qu'ils retirent de l'opération.

La nouvelle Loi s'est également attachée à régler des cas particuliers, tels : les irrigations, le morcellement des biens-fonds non remaniés qui ne pourront plus être partagés s'ils n'atteignent pas une surface minimale, et les expropriations pour cause d'utilité publique. Elle annule finalement toutes dispositions légales existantes qui lui sont contraires.

Quant à la procédure, elle est toute simple. Les réclamations, en tant qu'elles sont motivées, sont formulées à l'autorité compétente, individuellement et par écrit, tandis que les recours qui ressortent de la procédure du contentieux de l'Administration, sont adressés, par l'intermédiaire du Département chargé des améliorations foncières, à une commission cantonale, qui, les parties entendues, décide sans appel. Les litiges de droit civil demeurent du ressort des tribunaux ordinaires.

Tel est en substance, le nouveau texte de Loi que le Conseil d'Etat du Canton du Valais vient de promulguer sur les améliorations foncières par les soins du Département de l'Intérieur et de ses Services intéressés.

\*\*\*

COMMENT FAUT-IL APPRECIER CE PROJET ?

Il convient de noter que ses auteurs ont fait preuve d'une grande largeur de vue. Ils ont résolu l'ensemble du problème posé à satisfaction de droit, dans un réel esprit de synthèse et en évitant l'écueil de vaines démarches administratives. Définissant, comme ils l'ont fait, les améliorations foncières,

en fonction des conditions d'existence du paysan, ils ont centré sur l'essentiel : l'aspect humain de l'objectif recherché. Le côté économique en est sorti renforcé, de même que le côté financier. Preuve en est que le Grand Conseil, qui a déjà examiné ce texte de loi, n'a pas apporté, lors de ses premiers débats, de notables modifications au projet. Aucune raison donc pour que surviennent des changements importants au cours des deuxième débats.

Cette Loi favorise nettement les améliorations foncières intégrales, ce qui n'est pas son moindre mérite et, innove sur bien des points dans l'ensemble, avec audace. Elle charge l'Etat de responsabilités en raison même des compétences dont il doit faire preuve en la matière. Grâce aux nouvelles dispositions, elle met l'agriculture, si elle poursuit ses efforts d'adaptation, en mesure de se maintenir, même en face de la compétition déjà âpre et concurrentielle sur le terrain national et international, sans prétendre toutefois résoudre toutes les difficultés.

Une réserve cependant s'impose. Il est une disposition de cette nouvelle Loi qui ne paraît pas heureuse : celle de l'art. 53 qui prévoit que le recours contre les décisions du Département chargé des améliorations foncières doit être adressé à ce Département, à l'intention de la Commission cantonale de recours. Mais comme le Département assume précisément le secrétariat de cette commission, il devient juge et partie. Les intérêts des plaignants ne sont ainsi pas suffisamment sauvegardés. C'est là une déficience, mais il est encore assez tôt pour y remédier. Le plus simple serait que le recours soit fait au Conseil d'Etat auprès de qui le Département aura à se justifier.

Il serait également souhaitable que, pour mieux harmoniser cette Loi cantonale avec la Loi fédérale sur l'agriculture, une disposition spéciale soit réservée aux régions de montagne.

\*\*\*

En conclusion, on peut affirmer qu'en adoptant la nouvelle Loi sur les améliorations foncières, on aura accompli une œuvre utile, nécessaire, indispensable. L'agriculture ainsi soutenue envisagera, au moins favorablement et avec quelque espoir, son avenir.

P. Z.

TROUSSEUX Robert PERRIN - ST-MAURICE

La musique à un rendez-vous de septembre

Au mois de septembre, MONTREUX ne se contente plus d'offrir au voyageur son cadre féérique, mais le convie à joindre au plaisir des yeux le plaisir inégalé de la musique dans une manifestation désormais traditionnelle.

Cette année, le 15ème SEPTEMBRE MUSICAL revêtira un intérêt tout particulier puisque l'on notera, en effet, la présence à Montreux de l'Orchestre de la Suisse romande, de l'Orchestre symphonique du Norddeutscher Rundfunk de Hambourg, de l'Orchestre National de Paris, et du Chœur de la Cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin. Plus de 30 chefs et solistes de renommée mondiale se succéderont dans la Salle du Pavillon pour la plus grande joie de tous les amis de la musique.

Les habitués du Festival international de musique de Montreux savent qu'ils retrouveront l'atmosphère chaleureuse et enthousiaste de ces concerts. Aussi, pour tous les amateurs de beauté, Montreux et son «Septembre musical» seront une source de joies inoubliables.

Clôture des examens de fin d'apprentissage 1960

La clôture des examens de fin d'apprentissage aura lieu à Sion, samedi 27 août 1960, à 15 heures, à l'Aula du collège de Sion. La présence des apprentis est obligatoire. Les parents et patrons sont invités à cette cérémonie.

Service cantonal de formation professionnelle.

Cinéma ETOILE Martigny

Lundi 22 et mardi 23. — Un drame ardent de haine et de vengeance, sous le soleil brûlant de Castille : «LA VENGEANCE», avec Raf Vallone et Carmen Sevilla. En couleurs.

Ce film plein d'humanité a été réalisé dans le cadre merveilleux des immenses plaines d'Espagne.

Dès mercredi 24. — Pour vous qui avez été «emballés» par «LA CHATTE»... Pour vous qui êtes amateurs de films bien faits, voici : «LA CHATTE SORT SES GRIFFES», la plus sensationnelle affaire d'espionnage jamais portée à l'écran ! avec Françoise Arnoul, qui retrouve son rôle de fameuse espionne...

MAGASIN DE SION cherche pour entrée au plus vite ou à convenir dame ou jeune fille connaissant bien la couture ou COUTURIERE

Machines à métaux A vendre : divers tours avec boîte Norton, de 1 à 2,50 mètres entre pointes ; une fraiseuse universelle de 1,30 de table, tête verticale, diviseur. P. Badoux, Rue du Jura, 5. Lausanne. Téléphone (021) 24 77 18.

...et maintenant une BOSTON! BOSTON verte 80 Cts./blanche Fr. 1.— STUDIO Couch transformable en lit pour 1 personne : les 3 pièces Fr. 340.—. Couch seul Fr. 195.—. Demandez échantillons de tissus chez : W. Kurth, fabricant, case 63, Lausanne, 16. Téléphone (021) 24 66 66. - Livraison franco.

On demande pour de suite ou date à convenir JEUNE OUVRIER boulanger-pâtissier Bons gages, congé le dimanche ainsi que JEUNE FILLE pour aider au ménage dans bonne maison. S'adresser à Boulangerie-Pâtisserie G. Gallay, Fribourg. Criblet 9. Téléphone (037) 2 28 24.

Nous cherchons pour nos magasins de Monthey et de Saint-Maurice vendeuses ET apprenties-vendeuses Nous offrons place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours, à personnes sérieuses et de confiance ayant de l'initiative. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de copies de certificats à SOCIETE COOPERATIVE MIGROS VALAIS case postale - Martigny - Ville.

On cherche jeune fille pour magasin. S'adresser Boulangerie-Pâtisserie Renaud, Sainte-Croix. Tél. 024/6 24 37.

JUMELLES Steinheil Munich est la marque de renommée mondiale. Pour la chasser ou l'observation une seule marque Steinheil. 16x60, 10x50, 8x40, 8x30, et 6x30. Essayer Steinheil c'est l'adopter. Envoi à l'essai. Gigon Fernand, Crêt du Bois, 14. Bienne 7.

la boisson qui a du pep! CANADA DRY On demande à acheter une carabine de chasse en parfait état, de 8/57 ou de 8/60, éventuellement avec lunette. S'adr. Tél. (026) 6 22 76. MONTANA On cherche sommière dans bon café. Bons gains et congés réguliers assurés. Tél. (027) 5 23 33, ou sous chiffre P 10990 S à Publicitas, Sion. Café Germanier Pont-de-la-Morge cherche une jeune fille pour aider à la cuisine. Tél. (027) 2 37 46. Cherche pour tout de suite une nurse expérimentée pour s'occuper d'une fillette de 6 ans ainsi qu'une femme de ménage bonne à tout faire, pour 4 personnes. Faire offres par écrit sous chiffre P 10986 S à Publicitas, Sion, avec certificats et photo.

A vendre faute d'emploi DODGE 8-9 places 1950 moteur neuf, parfait état. S'adr. André Forney, Les Acacias, Clarens. Tél. (021) 6 43 11.

PERDU plaque de police No VS 18 482 Prière de la rapporter ou de l'envoyer à M. Karl HUBER, Pont du Rhône. SIERRE.

Hôtel-Pension de montagne cherche jeune fille pour le service. Faire offres écrites à Publicitas Sion, sous chiffre P 10982 S.

Importante maison de commerce de la branche alimentaire cherche pour sa clientèle du Valais REPRESENTANT actif, capable, sérieux, désirant se faire une situation. Fixe, commissions, frais de déplacement. Faire offres avec références et prétentions de salaire sous P 871 au Nouvelliste, à St-Maurice.

PIANO Mlle Yolande de COCATRIX reprend ses leçons dès 1er septembre. On demande sommière dans bon café banlieue. S'adr. Café Central, Le Mont-sur-Lausanne.

Bontis La belle confection AVENUE DE LA GARE - SION

Radio-télévision Lundi 22 août SOTTENS. — 7 h. Réveil matinal, 7 h. 15 Informations, 7 h. 20 Bonjour en musique, 11 h. Emission d'ensemble, Musique symphonique, 12 h. Au Carillon de midi. Programme musical et d'actualités, 12 h. 45 Informations, 12 h. 55 Le Catalogue des nouveautés, 13 h. 20 Divertimento, 13 h. 55 Femmes chez elles, 16 h. Le Vicomte de Bragelonne, d'Alexandre Dumas. 16 h. 20 Orchestre, 16 h. 30 Rythmes d'Europe, 17 h. La guirlande des vacances, 18 h. Le Tour de France des traditions musicales, 18 h. 30 Présentation des clubs de football, 19 h. Micro-partout. Actualités nationales, 19 h. 15 Informations, 19 h. 25 Le miroir du monde, 19 h. 45 A tire-d'ailes... 20 h. Enigmes et aventures. Cheung-gum et Spaghetti, avec le concours de Guy Tréjan, 21 h. 05 Il y a cent ans naissait Jules Laforgue... 22 h. 05 Violon, 22 h. 30 Informations, 22 h. 35 Plaisirs du jazz. BERGOMUNSTER. — 12 h. 40 Radio-Orchestre, 13 h. 25 L'Impériale, F. Couperin le Grand, 14 h. Paroles et musiques, 16 h. Notre visite aux malades, 16 h. 30 Chants écossais et irlandais, 17 h. Sonate, B. Straumann, 17 h. 30 Pour les jeunes, 18 h. 10 Le Quatuor de saxophones, A. Sax, 18 h. 30 Musique légère, 19 h. Actualités, 19 h. 20 Communiqués, 19 h. 30 Informations, 19 h. 40 Echo du temps, 20 h. Musique demandée, 21 h. Cycle d'émissions, 21 h. 35 Musique populaire, 22 h. 15 Informations, 22 h. 20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger, 22 h. 30 Musique de chambre contemporaine allemande. TELEVISION : 20 h. 15 Téléjournal, 20 h. 30 Les Jeux olympiques d'été, 20 h. 45 Histoire en 40 000 images, 21 h. 10 Rendez-vous avec Gilbert Bécaud, 21 h. 40 Les grands musiciens de jazz, 21 h. 55 Dernières informations.

Lundi 22 août 1960.

**Rendons à César...**

On sait que le relais TV installé à Yvertoise vient d'être mis en service à la grande satisfaction des téléspectateurs valaisans. En effet, la réception est d'une netteté parfaite. Ce résultat encourageant, on le doit au premier lieu à une grande maison électrique de Martigny-Ville qui, avec ses collaborateurs, créa les Amis de la télévision. Celle-ci et ceux-là n'ont ménagé ni leur temps, ni leur argent pour établir tout d'abord le relais de Sapin sur Saxon qui se révéla bientôt insuffisant ensuite de transformations intervenues à l'émetteur de la Dôle. L'initiative privée a donc du bon dans certains domaines car si l'on avait voulu attendre le bon vouloir de nos PTT, les téléspectateurs valaisans auraient dû attendre... jusqu'en 1965 pour pouvoir apprécier les joies qu'offre le petit écran qu'on installe chez soi.

**HAUT-VALAIS**

**LOECHE-LES-BAINS**  
**Un tracteur écrase une jeune fille**

Hier, vers 11 h. 30, un tragique accident s'est déroulé au lieu dit Bodmen, près de Loèche-les-Bains. Le jeune Gustav Roten, âgé de 16 ans, se dirigeait, au volant d'un tracteur remorquant un char, vers un champ pour y ramasser le foin. Sur attelage avaient pris place le frère du conducteur, Otto, 8 ans, et sa sœur Julia, âgée de 12 ans. Subitement le tracteur sortit de la route et, après avoir dévalé le talus bordant la chaussée, se renversa fond sur fond. Les deux frères purent sauter à temps et s'en tirent indemnes. Mais la petite Ursula n'ayant pu se dégager immédiatement, fut prise sous la roue et tuée sur le coup.

**GAMSEN**  
**Une religieuse tuée par un train**

Samedi après-midi, vers 17 h. 35, au passage à niveau non gardé de Gamsen, un train marchandise a happé sur Angèle, pensionnaire au couvent des Ursulines, à Brigue. Malgré une tentative désespérée du mécanicien pour stopper le convoi, la malheureuse fut tuée sur le coup.

**VIÈGE**  
**Un motocycliste gravement blessé**

Samedi soir à 21 h., une voiture berline, pilotée par M. Ernest Bretscher, domicilié à Liebseld, circulait sur la route cantonale en direction de Viège. L'automobiliste ayant subitement ralenti, et moto, conduite par M. Gottfried Matter, de Viège, qui suivait immédiatement, emboutit l'arrière de la voiture. Relevé avec une fracture du crâne, le motocycliste a été transporté à l'hôpital de Viège. Gros dégâts matériels aux deux véhicules.

Vers 21 h 30, alors que la police était sur les lieux pour faire le constat, une voiture portant plaques genevoises, conduite par Mme Esther Burgener, domiciliée à Genève, stoppa brusquement, la conductrice ayant freiné à cause de l'attardement. Une auto valaisanne, pilotée par M. Gerhard Matter, qui circulait dans la même direction, a violemment heurté l'arrière de la voiture arriérée. S'il n'y a pas de blessés, les dégâts matériels sont assez importants.

**SIERRE**

**Grand succès de la fête des vieilles cibles à Randogne**

La société de tir Unterdorf a reçu tant ce week-end les nombreux amis et compte de tir dans le Valais central, avec une grande cordialité. Dimanche matin, M. Léon Monnier, président de la Fédération, a ouvert la fête de tir. M. Victor de Chastoy, capitaine des Vieilles cibles de terre, remit l'emblème de la Fédération à M. Emile Cina, vice-président de la section de Sierre d'avoir su conserver avec tant d'aisance. Un splendide cortège, dirigé par M. Albert Constantin, défila aux sons de la fanfare l'Harmonie de Salquenen, dans le beau village d'outre-Raspille. Après la messe, M. l'abbé Armand Müller, de Sierre, releva la grande valeur de la tradition des Vieilles cibles. Au banquet étaient présents M. Léon Venetz, de Salquenen, MM. Léon Monnier, Paul Mathier, préfet du district de Loèche, et Henri Gaspoz, président de la société cantonale des chassiers. M. Oswald Mathier, retenu par cause de maladie, n'a pu assister malheureusement à cette belle journée.

**LES RESULTATS**  
1. Emmanuel Chevrier, Bramois, 47 pts ; 2. Hubert Berclaz, Mollens, 47 pts ; 3. Alois Bonvin, Lens, 45 pts ; 4. Paul Rey, Montana, 44 pts ; 5. Sylvain Boretti, Randogne, 44 pts.

**GRONE**  
**Blessé dans une partie de football**

Au cours d'une partie de football, M. Roger Bruttin, 22 ans, de Grône, s'est profondément entaillé le cuir chevelu. Les premiers soins lui furent prodigués à l'Hôpital de Sion.

**VERCORIN**  
**Renversée par un cycliste**

M. André Sierro, né en 1927, domicilié à Chippis, qui circulait à bicyclette hier vers 3 h. a renversé à l'entrée du village de Vercorin, une passante, Mme Ernestine Siggen, âgée de 60 ans, de Chalais. Relevée avec une fracture du crâne, la malheureuse a été transportée à l'hôpital de Sierre.

**GRANGES**  
**Accrochage**

Un accrochage entre deux voitures, l'une pilotée par M. Paul Allégroz, de Grône et l'autre par M. Alain Winkelmann, de Genève, s'est produit hier après-midi à la bifurcation de la route cantonale et la route de Grône près de la gare de Granges. Dégâts matériels aux deux véhicules.

**SION**

**Bras fracturé**  
M. Jules Constantin, âgé d'une cinquantaine d'années, domicilié à Sion, a fait une chute aux Mayens. Il a été transporté à l'hôpital de Sion, où il est soigné pour une fracture du bras.

**ENTREMONT**

**BOURG-SAINT-PIERRE**  
**Une voiture tombe dans la Dranse**

Une voiture allemande, pilotée par M. Cloudt, et occupée encore par deux ouvriers également de nationalité allemande et travaillant au puits 2 du tunnel du Grand-Saint-Bernard est sortie de la route au Pont du Dry, pour une cause que l'enquête établira et se retrouva fond sur fond dans la Dranse. Par une chance vraiment exceptionnelle, les trois occupants de la voiture n'ont été que légèrement blessés.

**La route s'affaise**

Un car valaisan s'est trouvé en difficulté sur la route du Grand-Saint-Bernard, la chaussée s'étant affaissée, en amont de Bourg-Saint-Pierre, lors de son passage. Plus de peur que de mal et... début d'embouteillage vu l'intense circulation.

**MARTIGNY**

**Chute dans les escaliers**  
Un octogénaire de Martigny-Ville, M. Jules Terretaz, retraité CFF, a fait une chute de plusieurs mètres dans les escaliers de son domicile. Il a été hospitalisé avec plusieurs côtes fracturées.

**Collision**  
Circulant entre Martigny et Vernayaz, une automobile genevoise, pilotée par M. Joseph Guerraz, de Genève, est entrée en collision avec une voiture française en stationnement dont les propriétaires s'étaient arrêtés pour acheter des fruits. Importants dégâts matériels.

**ST-MAURICE**

**Issue fatale**

Le « Nouvelliste » de mardi 16 août a relaté l'accident dont avait été victime M. Victor Varona, 38 ans, originaire de Calabre, employé à Saillon, qui avait été happé par une voiture conduite par M. Walter Salzmann, de Berne, à proximité d'Evionnaz. Le malheureux a succombé à ses blessures, à la clinique Sainte-Amé. Il était père de deux enfants.

**Un scootériste fait une chute... ..dégâts à deux voitures**

Hier, à midi 50, en face de l'Usine de ciment, un scooter genevois immatriculé Ge 7750 conduit par M. Michel Biolla, roulant en direction de Martigny, fut surpris par le virage sous la ligne CFF. Le chauffeur perdit la maîtrise de son véhicule et, quittant la chaussée, vint chuter sur l'emplacement réservé à l'usine. Une voiture française, portant plaques 8343 CF 78, qui le suivait stoppa, le chauffeur, M. Michel Bornet, de Versailles, voulant se porter au secours du motocycliste. Or, une fourgonnette avec plaques Vs 4658, au volant de laquelle se trouvait M. Claude Martin de Monthey, qui venait en troisième position, ne put s'arrêter

à temps et vint s'emboutir dans l'arrière de la voiture.

Personne ne fut blessé, mais les dégâts matériels sont assez importants.

**Deux scootéristes grièvement blessés**

Samedi, à midi 50, à la sortie du Bois-Noir, à 100 m. après le contour des Rimettes, une voiture portant plaques Ge 13494, pilotée par M. Giacomo Picasso, roulant de Martigny en direction de Saint-Maurice tentait de dépasser un camion portant plaques Vs 4774. Alors que l'automobile se trouvait sur la gauche de la chaussée, elle entra en collision avec un scooter tenant régulièrement sa droite et au volant duquel se trouvait M. Joseph Boeskey, ressortissant hongrois, ayant comme passagère du siège arrière la propriétaire du scooter Mlle Elisabeth Robert de Montmolin, Neuchâtel. Le choc fut très violent et les deux malheureux scootéristes furent conduits assez grièvement blessés à la Clinique Saint-Amé.

**VERNAYAZ**  
**Bing!**

Hier dimanche, vers 17 h. 30, une voiture vaudoise pilotée par M. Louis Mann, circulait à l'intérieur du village de Vernayaz. Le chauffeur voulut se rendre dans un parc et ralentit la marche de son véhicule. Un automobiliste français M. Marcel Cruchet qui le suivait ne comprit pas la manœuvre et vint s'emboutir contre l'arrière de l'auto vaudoise. Dégâts matériels.

**LES MARECOTTES**  
**Bloquée!**

Comme nos lecteurs le savent, des travaux pour quelque 700.000 francs vont être entrepris au-dessus de Salvan en vue d'ériger diverses protections contre les avalanches. Malheureusement, la pelle mécanique qui devait se rendre sur place est bloquée dans l'une des ruelles étroites du hameau du Cergneux, au-dessus des Marécottes, où le mur de la route céda sous les vingt tonnes du poids lourd. On essaya en vain jusqu'ici de le tirer de sa fâcheuse position à l'aide d'autres engins et de treuils. Lors des diverses manœuvres, les habitants du quartier, dont une famille de Bruxelles en vacances à Salvan, durent évacuer les lieux de peur que la puissante machine ne s'écrasât contre un bâtiment.

**La rencontre internationale Allemagne - Suisse**

Voici les résultats enregistrés au cours de la seconde journée du match international Allemagne-Suisse qui se dispute à Fribourg-en-Brigau:  
**110 m. haies.** — 1. Martin Lauer (All), 13" 7 ; 2. Karlernst Schottes (A), 14" 4 ; 3. Henrich Staub (S), 15" 1 ; 4. Fritz Vogelsang (S), 15" 5.  
**1.500 mètres.** — 1. Hansjoachim Blatt (A), 3' 45" 1 ; 2. Adolf Schwarte (A), 3' 45" 5 ; 3. Karl Schaller (S), 3' 51" 2 ; 4. Harald Adler (S), 3' 55" 9.  
**200 mètres.** — 1. Sebald Schnellmann (S), 21" 2 (record suisse égalé) ; 2. Bernd Cullmann (A), 21" 3 ; 3. Marcel Wendelin (A), 21" 5 ; 4. Peter Laeng (S), 21" 6.  
**3.000 mètres steeple.** — 1. Walter Kammermann (S), 9' 02" 4 (nouveau record suisse, ancien record : 9' 10", par lui-même) ; 2. Ludwig Müller (A), 9' 07" 2 ; 3. Juergen Rüdiger (A), 9' 30" 4 ; 4. René Châtelain (S), 9' 41" 5.  
**Marteau.** — 1. Siegfried Lorenz (A), 58 m. 27 ; 2. Hans Fahs (A), 57 m. 51 ; 3. Hansuedi Jost (S), 56 m. 32 ; 4. Roger Veesser (S), 48 m. 26.  
**10.000 mètres.** — 1. Leupi (S), 32' 42" 4 ; 2. Kleefeldt (A), 33' 12" 2 ; 3. Kretschmer (A), 33' 14" 8 ; 4. Rüdisehli (S), 33' 30" 8.  
**Longueur.** — 1. Molzberger (All), 7 m. 84 ; 2. Scheidegger (S), 7 m. 41 ; 3. Beyerling (All), 7 m. 34 ; 4. Schlosser (S), 7 m. 33.  
**Perche.** — 1. Möhring (A), 4 m. 45 ; 2. Barras (S), 4 m. 30 ; 3. Lehnertz (A), 4 m. 30 ; 4. Vuilleumier (S), 3 m. 70.  
**Javelot.** — 1. Salomon (A), 77 m. 22 ; 2. Herings (A), 76 m. 71 ; 3. von Wantburg (S), 67 m. 14 ; 4. Schneeburger (S), 65 m. 01.  
**4x400 mètres.** — 1. Allemagne (Kaiser, Reske, Kinder, Kaiser, Kaufmann), 3' 05" 6 (nouveau record d'Europe, ancien record, 3' 06" 6, par l'Allemagne depuis 1952) ; 2. Suisse (Urban, Zaugg, Weber, Wägli).  
Résultat final : Allemagne bat Suisse, 144-76.

Cette seconde partie du match présente un bilan beaucoup plus favorable pour le camp suisse que la première. Les athlètes helvétiques remportèrent en effet trois surprises victoires et réussirent quelques performances de valeur. Ainsi le Lausannois Scheidegger réalisa la meilleure série de sauts en longueur jamais obtenue par un Suisse depuis l'époque de Jean Studer, voilà une vingtaine d'années. Tandis que le Genevois Gérard Barras ne put faire mieux que 4 m. 30 à la perche, le Bâlois Oscar Leupi créait la surprise dans le 10.000 mètres, s'imposant dans les deux derniers tours au dépens de l'Allemand Kleefeldt qui caracola longtemps seul en tête avec 50 mètres d'avance.

**MONTHEY**

**Décision du Conseil communal**  
**Séance du 18 août 1960**

Le Conseil nomme M. Maurice Parvex instituteur à Choëx pour l'année scolaire 1960/61.

Il charge le bureau de prendre les mesures qui s'imposent pour que la confection des relevés des nouvelles taxes cadastrales soit exécutée au plus tôt.

Il prend acte de la décision des autorités fédérales consécutive à la requête présentée par un commerçant de la place.

Il confie au président de la commission agricole le recensement des aspergiers, fraisières, framboisières et cassisiers.

Il décide d'adhérer à une demande de concordat extra-judiciaire qui lui est soumise.

Il adopte la liste du personnel enseignant pour l'année scolaire 1960/61 qui doit être ratifiée par le Département de l'Instruction publique.

Il entend diverses communications du président de la commission de salubrité publique. Monthey, le 22 août 1960.

L'ADMINISTRATION

**Attention aux voleurs!**

On a signalé à la police que un ou des malfaiteurs ont à nouveau agi à la piscine. Cette fois c'est un montant d'une centaine de francs qui aurait disparu. On ne peut qu'engager les baigneurs à ne pas se rendre aux bains avec de fortes sommes d'argent ou des valeurs. La police de sûreté enquête.

**COLLOMBEY**

**Accident de travail**

Un ouvrier, d'origine italienne, occupé à la Plantation de tabacs de Collobey, a été conduit à l'hôpital de Monthey avec une grave blessure à une main. Il était occupé à « monter » du tabac pour le sécher lorsqu'il se laissa prendre une main dans un câble.

**OLYMPISME**  
**Mise au point**

Dans son numéro de dimanche, un quotidien lausannois reproche au Comité olympique suisse d'avoir contrevenu aux règlements et statuts du C. I. O. en déléguant aux Jeux, 65 officiels pour 189 concurrents, alors que la proportion autorisée entre actifs et officiels pour ce chiffre est de 34 officiels seulement.

Le C. O. S. tient à préciser que pour 160 athlètes environ qui participeront aux Jeux (les basketteurs ayant été éliminés à Bologne), 30 officiels, logeant au village olympique, ont été inscrits. Tous les autres officiels et accompagnateurs viennent aux frais de différentes fédérations ou sont annoncés comme experts et juges pour les compétitions des Jeux. La liste des participants suisses englobe pour des raisons compréhensibles tous les dirigeants appelés par les fédérations internationales, soit : Fuchs et Minder (boxe) ; Aeberli et Stächlein (escrime) ; Libotte (marche) ; Schneider

ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alexis DARBELLAY-RIBORDY, à Riddes, Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Riddes, Monsieur et Madame Denis FELLEJ et leurs enfants Joseph et Claude, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alexis DARBELLAY-RIBORDY, à Riddes, Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Riddes, Monsieur et Madame Denis FELLEJ et leurs enfants Joseph et Claude, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alexis DARBELLAY-RIBORDY, à Riddes, Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Riddes, Monsieur et Madame Denis FELLEJ et leurs enfants Joseph et Claude, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alexis DARBELLAY-RIBORDY, à Riddes, Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Riddes, Monsieur et Madame Denis FELLEJ et leurs enfants Joseph et Claude, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alexis DARBELLAY-RIBORDY, à Riddes, Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Riddes, Monsieur et Madame Denis FELLEJ et leurs enfants Joseph et Claude, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées RIBORDY, PERRAUDIN, PELLINI, MOULIN, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Jeanne DARBELLAY-RIBORDY**  
leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 août 1960 dans sa 58ème année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi, 23 août à 10 h 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

(poids et haltères) ; Bernet (hockey sur terre) ; Stampfli (cyclisme) ; Rhyn (lutte) ; Horber et Schnyder (tir) ; Keller, Uch et Walter (aviron) ; Bucher (yachting) ; Gander et Stalder (gymnastique).

En outre, l'agence Sportinformation recut pour diffusion une liste qui comprenait toute une série de responsables techniques qui peuvent être considérés comme des officiels « B », puisqu'ils viennent à Rome aux frais de leur fédération. Cette liste est la suivante :

Leuthardt (coach de l'équipe d'athlétisme) ; Misangyi (idem) ; Hürlimann (entraîneur des boxeurs) ; Kamber (expert canoë) ; Hans Martin et Nievergelt (directeurs techniques des cyclistes) ; Lt-Col. Dégaillier (chef de l'équipe d'hippisme) ; Hengrave (expert escrime) ; Weber (expert pentathlon) ; Perdisat (expert poids et haltères).

Toute cette énumération prouve clairement, s'il en était besoin, que le Comité olympique suisse n'a nullement enfreint les prescriptions du C. I. O.

**+**

Madame Louis MORET-RAUSIS, à Martigny-Bourg ; Madame Jules MORET, ses enfants et petits-enfants, à Berne ; Monsieur Camille POUGET-RAUSIS, ses enfants et petits-enfants à Orsières et Martigny ; Madame Cécile DELUZ-RAUSIS, à Martigny ; Madame Jean RAUSIS, ses enfants Jean-Claude, Michel-André et Francoise, à Saint-Maurice et Martigny ; Madame et Monsieur Frédéric STRUDEL-RAUSIS, à Lausanne ; Madame Cécile MAURIS, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Les familles LOEHRER, MORET, à Martigny, Bourg-Saint-Pierre et Liddes ; DUPUIS, à Martigny, Sierre et Neuchâtel ; Les familles PAYOT, MORAND, CRITTIN, RAUSIS, à Nogent-sur-Marne ; POUGET, RAUSIS, à Orsières, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Louis MORET**

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, survenu à Martigny, le 21 août, muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 24 août 1960, à 10 heures 15.

P. P. L.

**+**

Madame Joseph METRAILLER-DEVANTHERY, à Sierre ; Madame Veuve Julienne RENGGLI-METRAILLER, ses enfants et petits-enfants à Chalais, Sierre et Sion ; Les enfants et petits-enfants de feu Placide METRAILLER, à Sierre ; Les enfants et petits-enfants de feu Joseph KASLY-METRAILLER, à Lausanne ; Madame Veuve Séraphin METRAILLER, ses enfants et petits-enfants, à Chalais ; Monsieur et Madame Candide METRAILLER, à Sierre ; Madame Veuve Gilbert METRAILLER, ses enfants et petits-enfants, à Chalais, Sierre et Lausanne ; Madame Veuve François METRAILLER, ses enfants et petits-enfants, à Vercorin et Sierre.

Madame Veuve Joséphine WENGER-DEVANTHERY, ses enfants et petits-enfants, à Chalais ; Madame Vve Alfred DEVANTHERY, ses enfants et petits-enfants, à Chalais, Saint-Jean et Sion ; Madame Veuve Paul DEVANTHERY, ses enfants et petits-enfants, à Chalais ; Madame et Monsieur Joseph PERNET-DEVANTHERY et leur fille, à Chalais ; Madame Veuve Martial DEVANTHERY et ses enfants, à Chalais et Sierre ; Madame Veuve Alphonse DEVANTHERY et ses enfants, à Sierre ; Monsieur Narcisse DEVANTHERY, à Bâle ; Madame et Monsieur Marcel PERUCHOU-DEVANTHERY et leurs enfants, à Chalais et Thoune ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Joseph METRAILLER**

Commerçant et ancien député leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, pieusement décédé à Sierre dans sa 70ème année après une pénible maladie courageusement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Sierre, mardi 23 août 1960, à 10 heures. Départ du domicile mortuaire, Grande Avenue, à 9 h. 30. Priez pour lui. Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame et Monsieur Joseph PERNET-DEVANTHERY et leur fille, à Chalais ; Madame Veuve Martial DEVANTHERY et ses enfants, à Chalais et Sierre ; Madame Veuve Alphonse DEVANTHERY et ses enfants, à Sierre ; Monsieur Narcisse DEVANTHERY, à Bâle ; Madame et Monsieur Marcel PERUCHOU-DEVANTHERY et leurs enfants, à Chalais et Thoune ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Joseph METRAILLER**

Commerçant et ancien député leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, pieusement décédé à Sierre dans sa 70ème année après une pénible maladie courageusement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Sierre, mardi 23 août 1960, à 10 heures. Départ du domicile mortuaire, Grande Avenue, à 9 h. 30. Priez pour lui. Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame et Monsieur Joseph PERNET-DEVANTHERY et leur fille, à Chalais ; Madame Veuve Martial DEVANTHERY et ses enfants, à Chalais et Sierre ; Madame Veuve Alphonse DEVANTHERY et ses enfants, à Sierre ; Monsieur Narcisse DEVANTHERY, à Bâle ; Madame et Monsieur Marcel PERUCHOU-DEVANTHERY et leurs enfants, à Chalais et Thoune ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Joseph METRAILLER**

Commerçant et ancien député leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, pieusement décédé à Sierre dans sa 70ème année après une pénible maladie courageusement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Sierre, mardi 23 août 1960, à 10 heures. Départ du domicile mortuaire, Grande Avenue, à 9 h. 30. Priez pour lui. Cet avis tient lieu de faire-part.

## Le Conseil de sécurité délibère au sujet du Congo

### M. H. n'a aucune peine à justifier ses décisions

NEW-YORK le 22 août. (AFP). — Le président annonce que le délégué permanent de la Belgique qui avait été invité à participer aux débats précédents du Conseil de Sécurité sur le Congo, lui a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de siéger aux délibérations d'aujourd'hui étant donné que son gouvernement n'y avait pas un intérêt direct et que le retrait des troupes belges du Congo était déjà effectué pour une large part. Le délégué belge s'est réservé le droit de revenir siéger au Conseil s'il le jugeait utile.

Le président informe également le Conseil d'une demande de la Guinée à être invitée à participer, sans droit de vote, aux débats du Conseil. Aucun membre du Conseil n'élevant d'objection à cette requête, M. Caba Sory (Guinée) prend place à la table du Conseil.

M. Armand Berard, au nom de la France, déclare qu'il n'a pas voulu faire à l'invitation de la Guinée des objections qui auraient pu être interprétées par certains comme tournées contre le gouvernement de ce pays. Il ajoute néanmoins que d'une manière générale, «ce n'est pas une pratique heureuse d'élargir et de compliquer les débats du Conseil en y faisant participer des Etats dont les intérêts ne paraissent pas particulièrement affectés».

## Situation extrêmement délicate pour l'ONU

Faisant allusion aux déclarations et allégations «sans précédent» de M. Lumumba, le Secrétaire-général de l'ONU déclare : «Je peux comprendre que des susceptibilités et des tensions se développent dans une situation difficile, et j'en tiens pleinement compte. Je peux comprendre aussi comment, dans un état de désintégration, ceux qui sont réputés être les agents chargés de faire respecter la loi soient les premiers à l'enfreindre. Cependant, quelle que soit l'explication des actes et des réactions que j'ai mentionnées, ils ont créé pour l'ONU une situation extrêmement délicate dans laquelle la dignité même de l'organisation et des gouvernements qu'elle représente a parfois été mise en cause».

«Le but ultime des services que les Nations-Unies fournissent à la République du Congo est de protéger la paix et la sécurité internationales, et, dans la mesure où les difficultés en présence desquelles se trouve la République ne sont pas de nature à menacer la paix internationale, elles ne nous concernent pas», dit M. Hammarskjöld.

La question dont le Conseil de sécurité s'est occupé au premier chef dans le cas du Congo, c'est-à-dire le retrait des troupes belges, peut être considérée maintenant comme définitivement résolue», déclare M. Hammarskjöld.

Estimant que l'on devrait pouvoir considérer comme presque terminé le chapitre de l'histoire du Congo qui décrit la situation comme constituant une menace pour la paix et la sécurité internationales, M. Hammarskjöld ajoute : «Je dis cela bien entendu avec le ferme espoir que nous n'avons pas à envisager de risque découlant de faits nouveaux qui surviendraient au Congo en dehors du cadre fermement établi par le Conseil de sécurité et seraient contraires à l'attitude que le Conseil a adoptée.»

## Le Rassemblement jurassien lance quatre initiatives populaires

Samedi 20 août 1960, les délégués du Rassemblement jurassien se sont réunis en assemblée annuelle à Court, sous la présidence de M. André Francillon. A l'unanimité, ils ont approuvé une révision des statuts ayant pour but le renforcement interne du mouvement jurassien.

L'assemblée des délégués a discuté ensuite de la réalisation du «programme d'action No. 1» proposé par le Rassemblement en septembre de l'an der-

nier. Constatant que depuis lors, nul organisme officiel ou privé n'a entrepris quoi que ce soit pour résoudre le problème jurassien, les délégués ont pris la décision de passer aux actes et de lancer quatre initiatives populaires.

Le texte de ces initiatives sera rendu public lors de la 13ème Fête du Peuple jurassien qui aura lieu à Delémont dans quinze jours, soit dimanche 4 septembre 1960.

## Mort accidentelle d'un musicien

BALE, 22 août (Ag.). — Le compositeur Rudolf Moser, professeur au Conservatoire de musique de Bâle, s'est tué accidentellement, samedi, au Piz Julier, en Haute-Engadine. Il a glissé près du sommet, sur la neige fraîche, et a fait une chute de 85 mètres sur le versant sud de la montagne. Le défunt était président de «Musica helvetica». Il laisse de nombreuses compositions pour orchestre, des cantates, des lieder et des concertos de musique instrumentale. Rudolf Moser était l'un des compositeurs suisses contemporains les plus connus.

## Mort du célèbre torero à cheval Salvador Guardiola

PALMA DE MAJORQUE, 22 août (AFP). — Le célèbre torero à cheval Salvador Guardiola est mort, dimanche après-midi aux arènes de Palma de Majorque.

Atteint au genou par le taureau auquel il venait de planter deux banderilles, le cavalier et sa monture ont été jetés à terre par le taureau.

Salvador Guardiola est décédé quelques instants plus tard à l'infirmerie des suites de ses blessures. Il était un des trois toreros à cheval d'Espagne avec les frères Angel et Rafael Peralta.

## Après l'éclatement du Mali Calme au Sénégal

DAKAR, 22 août (AFP). — Les messages qui parviennent à Dakar des différentes régions du territoire sénégalais à l'adresse des présidents Mamadou Dia et Senghor et du gouvernement de la République sénégalaise, font apparaître que l'ordre règne partout et que les événements survenus dans la nuit du 19 au 20 août n'ont en rien affecté le loyalisme des populations envers le gouvernement.

## La question hongroise aux Nations-Unies

NEW-YORK, 22 août (AFP). — La délégation des Etats-Unis soumettra une nouvelle fois à l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans une lettre adressée, dimanche, au secrétaire général de l'ONU, M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine, a demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la prochaine session.

M. Lodge souligne que le gouvernement soviétique et les autorités hongroises ont de nouveau refusé de coopérer avec le représentant de l'ONU, Sir Leslie Munro, qui était chargé d'assurer la mise en œuvre de la résolution des Nations-Unies concernant le retrait des troupes soviétiques du territoire hongrois et le rétablissement des libertés civiles en Hongrie,

à la satisfaction des puissances coloniales».

Le gouvernement soviétique demande le retrait immédiat des contingents canadiens de la force des Nations-Unies au Congo, déclare ensuite au nom de l'URSS, M. Vassili Kouznetsov qui souligne que le haut commandement des forces de l'ONU au Congo est composé en majeure partie d'officiers provenant des pays membres de l'OTAN. Il cite le Danemark, la Norvège et l'Italie. M. Kouznetsov reproche à M. Hammarskjöld de vouloir envoyer au Katanga une «légion étrangère» de troupes européennes, dont les troupes belges.

M. Kouznetsov estime que les trois résolutions prises successivement par le Conseil de sécurité demandant notamment que les forces des Nations-Unies fassent cesser l'agression au Congo et prêtent toute assistance que le gouvernement de la République du Congo pourrait demander, n'ont pas été mises en application par le haut commandement de l'ONU, il affirme que la question du Katanga et du «traître Tschombe» n'est pas d'ordre intérieur.

Le vice-ministre des Affaires étrangères soviétique énonce la thèse soviétique selon laquelle le Secrétaire-général a violé le paragraphe quatre de la dernière résolution du Conseil de sécurité interdisant aux Nations-Unies de s'immisceler dans les affaires intérieures congolaises.

Séance levée.

## Un avion disparaît au Congo

LEOPOLDVILLE, 21 août (AFP). — Un «DC-3» de «Air-Congo» — ex-«Sabena-Congo» — est porté manquant, dimanche, apprend-on de Brazzaville.

Cet appareil avait quitté, samedi matin Léopoldville à destination de Elisabethville. Il semble que, pour des raisons techniques, l'avion ait été obligé de se poser à Luluabourg.

Les passagers du «DC-3» manquant d'«Air-Congo» étaient des jeunes gens appartenant à la «Jabako» (jeunesse du Bas-Congo). Il y aurait également à bord un groupe de jeunes du mouvement «Puna» (mouvement d'opposition de la province de l'Equateur du leader Dolikango).

Cette nouvelle donne consistance à la déclaration d'hier de M. Lumumba concernant la saisie d'un avion d'«Air-Congo».

Aucune information n'a pu être recueillie en revanche, sur le sort de «l'avion français» dont il avait été fait état au cours de la dernière conférence de presse du Premier ministre congolais.

## Le ministre de la justice congolais arrêté au Katanga

ELISABETHVILLE, 21 août (Reuters). — Un porte-parole katangais a annoncé, dimanche soir, que M. René Mwamba, ministre de la justice du gouvernement central congolais, a été arrêté par la police katangaise au moment où il quittait un «Boeing» de la Sabena, à la base belge de Kamina. M. Mwamba sera gardé comme «otage».

Le «Boeing» a atterri par suite d'une panne de moteur à Kamina qui est toujours aux mains des Belges, au lieu d'Elisabethville.

Le porte-parole a ajouté que le ministre de la justice a été arrêté en guise de représailles pour l'enlèvement de la femme et des quatre enfants du président Albert Kalonji, de l'«Etat minier» sécessionnaire.

## De retour sur terre les animaux du Spoutnik se portent bien

MOSCOU, 22 août (AFP). — Les deux chiennes «Strelka» (Fléchette) et «Belka» (Ecureuil), ainsi que les autres animaux et plantes qui se trouvaient à bord du «Spoutnik V», ont été ramenés aujourd'hui par avion à Moscou, annonce l'agence Tass.

Tous les animaux et les plantes sont en bon état.

L'agence soviétique souligne que le comportement des chiennes a été le même, une fois que le «Spoutnik» a atterri, que lors des expériences pré-

liminaires.

Toutefois, au moment de l'atterrissage, «Belka» et «Strelka» ont dû fournir un violent effort cardiaque. Mais quelques heures plus tard, elles ont mangé de bon appétit.

Une fois à Moscou, les deux chiennes ont été baignées puis examinées. Les données physiologiques ont montré qu'elles continuaient à se comporter normalement. Le comportement des autres animaux est également normal. (Voir «Nouveliste» de samedi).

## Le «travail» des terroristes en Algérie

ALGER, 22 août (AFP). — Des terroristes ont lancé, dimanche, une grenade dans un bar de Bougie. L'explosion de l'engin a fait un mort et cinq blessés.

D'autre part, des rebelles ont enlevé trois musulmans dans un village près de Saïda (Oranais) et les ont égor-

gés. Dans un autre village, situé à 50 kilomètres de Relizane, un autre musulman a été enlevé, égorgé et mutilé par les rebelles. Près de Blida, des hors la loi ont mitraillé une voiture particulière, blessant un militaire et sa fillette âgée de 2 ans.

Les forces de l'ordre ont accroché dans la région de Mascara (Oranais) un groupe de hors la loi fort de 12 hommes. Dix rebelles ont été tués et deux capturés.

## La «Nouba» à St-Gingolph

L'an 1960 sera marqué d'une pierre blanche dans les annales de St-Gingolph-France, d'abord parce que c'est le centième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, ensuite par les manifestations artistiques et folkloriques qui l'auront marquées. Le comité des fêtes de St-Gingolph a réussi à obtenir la participation de plusieurs musiques militaires françaises, de groupes folkloriques et artistiques.

Il faut aussi souligner que la chance leur a souri car, jusqu'à maintenant, ces manifestations ont bénéficié du beau temps. C'est à croire qu'ils ont fait un pacte avec le ciel.

Quoi qu'il en soit, samedi et dimanche, une foule de plusieurs milliers de personnes a applaudi, au passage, la «Nouba» du 1er tirailleurs Marocains, stationnée normalement à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Après un défilé, cette musique militaire précédée de ses «boucs» légendaires, s'est rendue sur la place du village où son chef déposa une gerbe de fleurs sur le Monument aux Morts tandis que les musiciens «ouvraient et fermaient le ban» avant de jouer la «Marseillaise» devant une foule très dense. Le soir, ils donnèrent un concert fort apprécié à la salle des fêtes, précédant le célèbre ballet espagnol «Aguilar». Celui-ci obtint un succès mérité.

Dimanche, la «Nouba» se reproduit

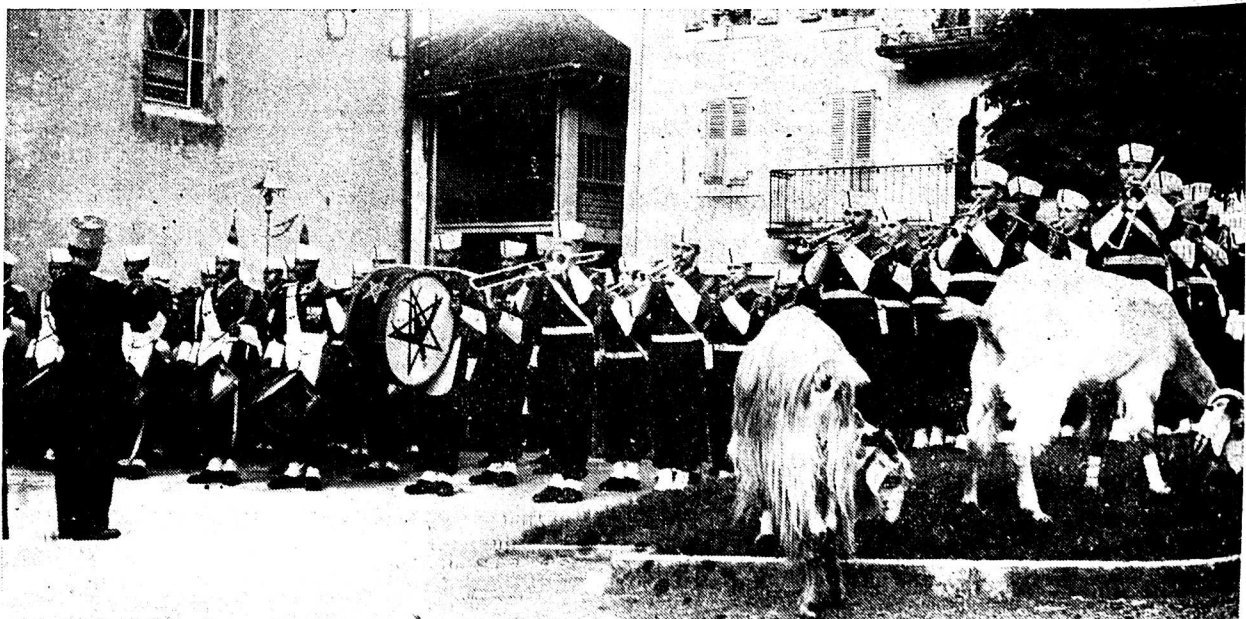


Ces six Marocains ont posé pour les lecteurs du «Nouveliste». Leur uniforme kaki aux manchettes blanches, ceinture rouge et ceinturon blanc avec la cheïca blanche ou rouge, fait ressortir particulièrement leur teint beau noir.

(Photos Cg. — Nouvelliste)

sit dans les rues de la cité et à la halle des fêtes. Inutile de souligner que son succès fut grand, tant il est vrai que le prestige de l'uniforme est sous tous les cieux le même et, plus grand encore, lorsqu'il s'agit d'une musique composée

presque exclusivement de Marocains et de Noirs du Tchad. En soirée, le groupe du «Bon vieux temps» de Troistorrens, pour ses interprétations de danses anciennes, s'attira les applaudissements d'une foule nombreuse.



Alors que le chef de la «Nouba» vient de déposer une gerbe de fleurs sur le «Monument aux morts» de St-Gingolph et que la musique joue la «Marseillaise», les bucos mascottes de la «Nouba» paissent tranquillement dans la pelouse, heureux de trouver une herbe si tendre.